



**Commission permanente sur la culture,
le patrimoine et les sports**

***Consultation publique sur le projet de
Plan d'action du sport et du plein air urbains
2018-2028***

Rapport et recommandations

**Rapport déposé au conseil municipal
Le 20 août 2018**



Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions
et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

PRÉSIDENTE

Mme Anne-Marie Sigouin
Arrondissement du Sud-Ouest

VICE-PRÉSIDENT

M. Frantz Benjamin
Arrondissement de Villeray–
Saint-Michel–Parc-Extension

MEMBRES

M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine

Mme Michèle Flannery
Arrondissement de Lachine

M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont–
La-Petite-Patrie

Mme Mindy Pollak
Arrondissement d'Outremont

Mme Chantal Rossi
Arrondissement de Montréal–
Nord

M. Alain Vaillancourt
Arrondissement du Sud-Ouest

Mme Stephanie Watt
Arrondissement de Rosemont–
La-Petite-Patrie

Montréal, le 20 août 2018

*Madame Cathy Wong
Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6*

Madame la présidente,

*Conformément au Règlement sur les commissions permanentes
du conseil municipal (06-009), nous avons l'honneur de
déposer, au nom de la Commission permanente sur la
culture, le patrimoine et les sports, le rapport et les
recommandations issus de la consultation publique sur le
projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains
2018-2028 de la Ville de Montréal.*

*Nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, l'expression
de nos sentiments les meilleurs.*

ORIGINAL SIGNÉ

*Anne-Marie Sigouin
Présidente*

ORIGINAL SIGNÉ

*Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
1- LE PROCESSUS D'EXAMEN PUBLIC	5
1.1 – MOYENS DE COMMUNICATION	5
1.2 – MÉCANISMES DE CONSULTATION ET PARTICIPATION CITOYENNE.....	6
2- LE PROJET DE PLAN D'ACTION DU SPORT ET DU PLEIN AIR URBAINS 2018-2028 :	
<i>Créer des initiatives de design actif</i>	<i>8</i>
2.1 – LE CONTEXTE : POURSUIVRE LES INITIATIVES VISANT À FAIRE DE MONTRÉAL UNE VILLE PHYSIQUEMENT ACTIVE.....	8
2.2 – LE PLAN DIRECTEUR DU SPORT ET DU PLEIN AIR URBAINS : COMBLER LES DÉFICITS IDENTIFIÉS.....	9
2.3 – LE PROJET DE PLAN D'ACTION : PRIORITÉS ET MESURES PROPOSÉES	10
3- COMMENTAIRES ET MÉMOIRES DES CITOYENS ET ORGANISMES :	
L'analyse de la Commission.....	14
3.1 – ANALYSE DES OPINIONS PRÉSENTÉES PAR LE BIAIS DES DIFFÉRENTS OUTILS DE CONSULTATION	14
3.1.1 – Mémoires et opinions déposés à la Commission dans le cadre des audiences publiques.....	14
3.1.2 – Résultats du sondage en ligne et commentaires recueillis sur la plateforme Réalisons Montréal.....	16
3.1.3 – Priorités identifiées dans le cadre de l'atelier thématique sur le plein air urbain	17
3.2 – SYNTHÈSE AYANT GUIDÉ LA RÉDACTION DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION.....	18
4- LES RECOMMANDATIONS	20
CONCLUSION	27
ANNEXE 1 : Résolution CM18 0397.....	28
ANNEXE 2 : Liste des intervenants	29
ANNEXE 3 : Fréquentation de la plateforme Réalisons Montréal / sport	32
ANNEXE 4 : Outil interactif : sondage	40
ANNEXE 5 : Outil interactif : Boîte à idées	42
ANNEXE 6 : Résultats du sondage en ligne.....	43

INTRODUCTION

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a reçu du conseil municipal, le 26 mars 2018, le mandat de tenir une consultation publique sur les orientations contenues dans le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 de la Ville de Montréal, intitulé *Créer des initiatives de design actif*.

Découlant du Plan directeur du sport et du plein air urbains adopté par le conseil municipal à cette même occasion, le projet de Plan d'action cible un certain nombre de priorités et de pistes d'intervention que la Ville se propose de déployer au cours des dix prochaines années, en collaboration avec ses partenaires, afin de créer et de maintenir des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif à Montréal. La consultation publique devait permettre à la Commission de recueillir l'opinion de la population et des organismes intéressés et ainsi de faire des recommandations à l'administration en vue de bonifier le Plan d'action. La résolution CM18 0397 en lien avec ce mandat est jointe en annexe (Annexe 1).

L'examen public du projet de Plan d'action s'est déroulé en deux temps. Une première séance publique, tenue le 18 avril 2018 et webdiffusée, a été l'occasion pour le Service de la diversité sociale et des sports de présenter le diagnostic posé par le Plan directeur du sport et du plein air urbains pour ce qui concerne l'état des infrastructures urbaines et collectives ainsi que des pratiques récréatives et sportives à Montréal. Les objectifs et priorités inclus dans le projet de Plan d'action et quelques idées de mesures qui pourraient être mises en œuvre ont par ailleurs alors été exposés.

Dans un deuxième temps, les personnes intéressées et les organismes du milieu du sport et du plein air urbains étaient invités à faire part à la Commission de leur point de vue. Pour ce faire, trois principaux moyens ont été déployés. D'abord, cinq assemblées publiques d'audition des mémoires ont été tenues en mai 2018 à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Tout comme la première, ces cinq séances ont aussi été webdiffusées. Les citoyennes et citoyens avaient également la possibilité de déposer une opinion écrite à la Commission, sans présentation verbale. Ensuite, une plateforme de consultation en ligne, incluant un court sondage et un outil d'idéation, a été mise à la disposition de la population pour toute la durée de la consultation. Enfin, les personnes et représentants d'organismes interpellés plus spécifiquement par les enjeux de plein air urbain étaient invités à prendre part à un atelier thématique organisé en marge de cette consultation par la Ville de Montréal, en collaboration avec les organismes Sport et Loisir de l'Île de Montréal et Montréal physiquement active.

Au terme de cette étape, la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports s'est réunie à quatre reprises en séance de travail pour analyser les 49 mémoires et commentaires reçus, les constats issus de la participation de 42 personnes à l'atelier sur le plein air urbain, de même que les résultats du volet web de la consultation, soit 539 réponses courtes au sondage et 319 commentaires transmis grâce à l'outil d'idéation ainsi qu'en réponse aux questions ouvertes du sondage en ligne. La Commission a ensuite préparé ses recommandations, qui ont été adoptées à l'unanimité à l'occasion d'une dernière assemblée publique, tenue le 14 juin 2018.

1- LE PROCESSUS D'EXAMEN PUBLIC

C'est le 4 avril 2018, soit 14 jours avant la tenue de la première assemblée de la Commission consacrée à ce sujet, que le processus d'examen public du projet de Plan d'action a été officiellement lancé grâce au déploiement d'une stratégie de communications concertée mise en œuvre par le Service des communications, le Service du greffe et le Service de la diversité sociale et des sports. Misant à la fois sur les médias sociaux et sur les canaux de communication plus traditionnels, cette stratégie a donné lieu à des résultats intéressants sur le plan de la participation aux divers mécanismes de consultation déployés dans le cadre de cette consultation.

1.1 – Moyens de communication

Tous les détails relatifs à ce processus ont d'abord été annoncés dans un avis public paru à ce moment dans deux quotidiens montréalais, l'un en français et l'autre en anglais. Un communiqué de presse a également été diffusé aux médias et une invitation a directement été adressée aux abonnés du bulletin des commissions permanentes ainsi qu'à plusieurs dizaines d'institutions et d'organismes du milieu du sport et du plein air urbains à Montréal. Cette consultation a en outre été annoncée sur les sites web de la Ville de Montréal et des commissions permanentes et par la voie des médias sociaux, notamment grâce à la création d'un événement sur la page Facebook de la Ville de Montréal.

Certaines installations sportives et communautaires de la Ville ont par ailleurs été mises à contribution en diffusant de leurs locaux la signature visuelle du Plan d'action. L'image en question et l'information associée à la consultation ont aussi été projetées sur les écrans Métrovision dans le réseau du métro pour toute la durée de la consultation. À partir du 4 avril, le Plan directeur et le projet de Plan d'action étaient disponibles pour consultation, soit en ligne ou en personne dans l'ensemble des bureaux Accès Montréal en arrondissement. Notons que cette stratégie a été complétée par les initiatives mises de l'avant auprès de 200 acteurs du plein air à Montréal ainsi que dans les médias par l'organisme Sport et loisir de l'île de Montréal, qui a mené à bien la coordination de l'atelier sur le plein air urbain tenu en marge de cette consultation publique.

En plus de fournir l'information essentielle quant à l'horaire et aux modalités de participation, ces différents moyens de communication invitaient la population à visiter la plateforme de consultation en ligne consacrée à ce projet sur la page Réalisons Montréal et disponible tant en français (realisonsmtl.ca/sport) qu'en anglais (makingmtl.ca/sport). En intégrant à la fois des outils informatifs (grandes étapes de la consultation, liens utiles, bibliothèque de documents, etc.) et interactifs (formulaires d'inscription, sondage, Boîte à idées), cette plateforme se voulait le point central vers lequel pouvait converger toute personne intéressée pour se tenir au courant de l'évolution du projet, donner son opinion, consulter les mémoires soumis à la Commission, voter pour les idées proposées par d'autres participants, visionner les séances publiques en direct ou en différé, etc.

Afin de maintenir l'intérêt pour le projet, la page d'accueil de la plateforme a d'ailleurs fait l'objet de mises à jour en continu tout au cours du processus de consultation, avec la possibilité pour toute personne intéressée de s'abonner à une infolettre. Entre le 4 avril et le 14 juin 2018 – date de la séance publique d'adoption des recommandations de la Commission – plus de 80 personnes ont de ce fait reçu par courriel cinq différents messages les avisant des étapes en cours et leur indiquant comment y contribuer.

1.2 – Mécanismes de consultation et participation citoyenne

Au total, ce sont plus de cent personnes qui se sont présentées à l'une ou l'autre des sept assemblées publiques tenues dans le cadre de cette consultation. La première assemblée, consacrée à la présentation du projet de Plan d'action par Mme Johanne Derome, directrice du Service de la diversité sociale et des sports et par M. Luc Denis, directeur des sports, a ainsi donné lieu à une période de questions et de commentaires réservée aux citoyens. Les personnes présentes ont donc pu émettre leurs premiers commentaires à propos de ce projet, commentaires dont la Commission a tenu compte dans la poursuite de ses travaux.

Au cours de la période d'audition des mémoires qui a suivi, la Commission a entendu 53 personnes qui ont pris la parole pour présenter leurs mémoires ou formuler des commentaires, dont huit l'ont fait en leur nom propre (à titre de citoyenne ou citoyen) et 45 en tant que représentants de 30 différents organismes et institutions. De plus, 11 mémoires ont été déposés sans être présentés verbalement. Les noms des personnes et des organismes qui sont intervenus lors de chacune des séances publiques ou qui ont déposé un mémoire écrit sont présentés en annexe (Annexe 2). Tous les mémoires et opinions en question ont été versés sur le site web des commissions permanentes au lendemain de leur présentation ou de leur dépôt. Ils peuvent être consultés à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions, ainsi qu'à partir des pages Réalisons Montréal consacrées à cette consultation.

L'atelier thématique sur le plein air urbain organisé le 7 mai 2018 a quant à lui donné lieu à la participation de 42 acteurs de ce milieu, lesquels ont été directement sondés sur leur opinion et leurs besoins, en plus d'avoir pu saisir l'occasion qui leur était ainsi offerte de réseauter. Bien que cette activité n'ait pas été organisée par la Commission elle-même, elle a donné lieu à la production d'un compte rendu, publié sous la forme d'un mémoire et présenté comme tel aux commissaires lors de la séance publique du 17 mai.

La plateforme de consultation mise à la disposition des citoyens sur le web aura pour sa part accueilli en tout (pages française et anglaise combinées) plus de 6 000 visiteurs tout au cours de la période de consultation, dont près de 1 700 personnes ont été considérées comme étant « informées » ou « engagées », c'est-à-dire qu'elles ont consulté l'une ou l'autre des rubriques disponibles sur les deux pages ou qu'elles y ont contribué¹.

Le premier des deux outils interactifs intégré à cette plateforme consistait en un sondage comprenant deux questions à choix multiples référant aux axes d'intervention du projet de Plan d'action qui seraient considérés par les répondants comme étant prioritaires dans l'objectif de faire de Montréal, d'une part, une ville « active pour tous » et, d'autre part, une ville « qui s'adapte aux changements ». Chacune de ces deux questions à choix multiples était assortie d'une question ouverte permettant aux répondants de fournir des précisions supplémentaires ou de suggérer des actions précises en lien avec les deux objectifs cités ci-dessus². Entre le 4 avril et le 13 mai 2018 (date de fermeture du sondage), la participation de 521 personnes a été enregistrée sur la page en français, dont 184 ont aussi présenté une proposition détaillée en réponse aux questions ouvertes (soit à l'une d'entre elles, ou aux deux questions). Du côté de la page en anglais, 18 personnes ont répondu au même sondage, dont quatre ont également contribué aux questions ouvertes.

¹ À distinguer des personnes strictement « au courant », donc ayant simplement ouvert la page, sans aller plus loin. Pour un portrait plus détaillé des visites et des contributions enregistrées sur les pages française et anglaise de la plateforme, voir l'Annexe 3.

² Les questions du sondage sont présentées dans leur intégralité à l'Annexe 4.

Le second outil interactif prenait la forme d'une Boîte à idées par laquelle les participants étaient invités à formuler des suggestions en réponse à la question suivante : « Sur quoi la Ville de Montréal doit-elle axer ses efforts pour accroître la qualité et l'attrait du réseau du sport et du plein air urbains? ». Les personnes désirant contribuer à cet outil devaient au préalable s'enregistrer, pour ensuite avoir la possibilité de proposer autant d'idées que souhaité, chacune d'entre elles apparaissant sous la forme d'une tuile pouvant être partagée sur les médias sociaux (voir l'Annexe 5 pour un aperçu du résultat). L'outil permettait par ailleurs aux personnes enregistrées de voter pour les idées déposées dans la Boîte et qui leur apparaissaient les plus prometteuses. En tout, 47 idées auront ainsi été inscrites sur la plateforme au cours de la consultation.

2- LE PROJET DE PLAN D'ACTION DU SPORT ET DU PLEIN AIR URBAINS 2018-2028 : *Créer des initiatives de design actif*

Le projet de Plan d'action soumis à la consultation s'inscrit dans une démarche de réflexion stratégique amorcée en 2009 par le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) et visant à repenser les interventions de la Ville en matière de sports. L'objectif était alors d'améliorer la qualité de l'offre de service aux différentes échelles de gouvernance locale et municipale et de remédier à l'importante vétusté des infrastructures récréatives et sportives montréalaises et à la perte d'attrait qui en était le corollaire.

La stratégie privilégiée à partir de ce moment, et confirmée ensuite par l'adoption, en 2014, de la *Politique du sport et de l'activité physique*, s'appuie sur la réalisation de divers plans directeurs sectoriels. Après l'adoption en 2009 d'un plan visant l'amélioration des glaces intérieures (*Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux*) et celle, en 2012, d'un autre s'intéressant aux piscines intérieures et extérieures (*Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025*), le SDSS a œuvré, depuis 2013, à la production d'un diagnostic de l'état de l'offre et de la demande montréalaise en matière de plateaux sportifs extérieurs et de plein air urbain. Le Plan directeur du sport et du plein air urbains représente le fruit de ce travail, qui a d'ailleurs donné lieu, en amont, à différents exercices de concertation avec les organismes du milieu. Le projet de Plan d'action constitue quant à lui l'outil proposé pour concrétiser la vision du Plan directeur. Il présente à cet effet des objectifs et des priorités d'actions qui pourraient être mises en œuvre par la Ville au cours des dix prochaines années, en collaboration avec divers partenaires internes et externes.

2.1 – Le contexte : poursuivre les initiatives visant à faire de Montréal une ville physiquement active

Avant de s'incarner dans le Plan directeur du sport et du plein air urbains et dans son projet de Plan d'action, la volonté de repenser les façons de faire pour favoriser au quotidien l'activité physique et le sport a été au cœur de la consultation publique *Montréal physiquement active* menée en 2012-2013 par cette même Commission. Les Montréalaises et Montréalais ont alors été invités à donner leur opinion sur les moyens par lesquels la Ville pourrait façonner son territoire et engager les communautés afin d'amener les citoyens à adopter un mode de vie physiquement actif.

L'adhésion de la Ville à la *Charte internationale de Toronto pour l'activité physique*, véritable appel mondial à l'action en ce domaine, et l'organisation du *Sommet Montréal physiquement active*, ont été les premiers gestes ensuite posés pour répondre aux recommandations que la Commission avait préparées à l'issue de cette consultation. En ont découlé, en 2014, l'adoption de la *Politique du sport et de l'activité physique* mentionnée plus haut, et du *Plan d'action régional Montréal physiquement active*, lesquels mettent de l'avant des orientations à développer entre 2014 et 2025 en fonction de quatre différents axes.

Puisqu'ils visent respectivement « un aménagement des milieux de vie en faveur de l'activité physique » et « l'accessibilité des déplacements actifs et du plein air urbain », les deux premiers axes de cette politique fournissent le cadre dans lequel doivent s'insérer les interventions visant spécifiquement la création d'environnements favorables au sport extérieur et au plein air urbain.

Reprenant les engagements alors formulés tout en les précisant, le Plan d'action qui résultera de la présente consultation doit entre autres permettre, pour tout ce qui touche l'accès aux

parcs, places publiques, réseau de transport actif, rues piétonnes, terrains de jeu et de sport, de faire un pas de plus vers une « métropole physiquement active, inclusive et accessible à tous par la qualité de son milieu de vie et son dynamisme sportif »³.

Dans un souci de cohérence, la démarche menant à la réalisation du Plan directeur et du projet de Plan d'action a été menée de manière à tenir compte des engagements municipaux contenus dans divers autres documents d'orientation, y compris le *Plan Montréal durable 2016-2020*, la *Politique d'accessibilité universelle*, le *Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020*, la *Politique de l'enfant*, la *Politique de développement social* ainsi que le Plan d'action *Montréal, ville intelligente et numérique 2015-2017*. De la même manière, le Service de la diversité sociale et des sports a tenu compte des responsabilités partagées entre différents services centraux et les arrondissements, laissant entrevoir la nécessité de développer des moyens transversaux de mise en œuvre des actions proposées.

2.2 – Le Plan directeur du sport et du plein air urbains : combler les déficits identifiés

Véritable diagnostic de l'état actuel du réseau montréalais du sport et du plein air urbains et de la pratique sportive et récréative à Montréal, le Plan directeur du sport et du plein air urbains présente tout d'abord un inventaire exhaustif des infrastructures urbaines et collectives disponibles pour la pratique du sport en plein air dans la métropole, que ces infrastructures soient de propriété municipale ou de tiers. Ceci inclut le réseau des parcs et espaces verts et le réseau de plein air urbain, composé des différents espaces où peuvent être pratiquées des activités physiques non motorisées, dans un rapport dynamique avec les éléments de la nature et dans un cadre urbain naturel et de proximité (ruelles, parcs, promenades urbaines, Trame bleue (rives et plages publiques, notamment), etc.).

L'inventaire se penche également sur les ressources matérielles, financières et humaines réservées aux sports extérieurs à Montréal, sur les capacités de la Ville en matière d'événements sportifs, et sur deux nouvelles données qui exigent de repenser l'offre en matière de sport et de plein air urbains, soit les impacts des changements climatiques et la croissance du numérique.

Afin de remédier entre autres à la faiblesse des données disponibles au sujet du nombre d'adeptes ou de l'usage de différents espaces relativement à plusieurs pratiques sportives extérieures (par exemple le tennis, le basketball et le patin), le Plan directeur dresse dans un deuxième temps le portrait de la pratique sportive et récréative à Montréal, et tout particulièrement des pratiques libres estivale et hivernale. Ce portrait permet de donner une idée de l'état de la demande en la matière et de tirer certains constats relativement à l'adéquation de l'offre actuelle, telle que présentée en première partie.

Ainsi, le Plan directeur identifie quatre types de déficits que la Ville doit veiller à combler à court et à moyen termes : un déficit d'entretien des infrastructures, un déficit d'investissement pour répondre aux besoins de mise à niveau du réseau sportif, un déficit numérique faisant en sorte que l'information sur l'offre de pratique sportive et récréative à Montréal ne circule pas en ce moment aussi facilement qu'elle le pourrait et enfin, un déficit d'animation associé à l'offre de service dans les installations de sport et de plein air urbains et qui mériterait, à divers égards, d'être repensée.

³ Ville de Montréal, *Politique du sport et de l'activité physique*, « Notre vision commune », disponible en ligne : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/SECT_SPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/politique_sport_version_integrale.pdf

À partir de ces constats, le Plan directeur résume la vision qui devra guider l'action des différentes instances municipales concernées dans les années à venir. Il mise avant tout à ce titre sur la connectivité de la trame urbaine, une notion centrale alliant mobilité, espaces verts et réseau sportif.

2.3 – Le projet de Plan d'action : priorités et mesures proposées

Le projet de Plan d'action qui découle de ce Plan directeur représente l'outil premier devant permettre de concrétiser une telle vision et de remédier, sur un horizon de dix ans, aux lacunes identifiées. Tel que soumis à la consultation, le projet présente et définit, de manière préliminaire, une série d'actions qui pourraient être réalisées pour répondre aux objectifs fixés, présente le cadre budgétaire nécessaire pour les réaliser, indique quelles unités administratives de la Ville de Montréal seraient responsables de leur mise en œuvre ou y participeraient à titre de collaboratrices et précise enfin la conformité de chacune des actions avec les différents documents d'orientation politique montréalais cités plus haut.

Chacune des actions incluses dans le plan d'action préliminaire peut être associée à l'un ou l'autre des 14 axes d'intervention suivants, qui ont eux-mêmes été définis en fonction des constats tirés du Plan directeur.

1- Adopter une approche centrée sur l'être humain

D'abord, l'approche globale mise de l'avant consiste à replacer l'être humain au cœur de chacune des décisions, en portant une attention toute particulière aux groupes les plus vulnérables et ce, dès la conception d'une initiative, d'un programme ou d'un projet en sport et en plein air urbains. À cet effet, la Ville propose de développer un outil d'auto-évaluation simple et dynamique qui pourrait être utilisé par ses différentes unités (services et arrondissements) pour les aider à intégrer une approche populationnelle à leurs interventions.

2- Faire la promotion du design actif

Intitulé *Créer des initiatives de design actif*, le projet de Plan d'action mise tout particulièrement sur un développement urbain qui tend vers un aménagement et une conception des milieux de vie facilitant les choix sains, notamment pour ce qui concerne l'activité physique. En ce sens, le design actif est présenté comme un « remède » efficace pour contrer de nombreux problèmes de santé qui affectent la population montréalaise, tels qu'identifiés dans l'énoncé de situation en introduction du Plan directeur. En conformité avec le concept d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, il est donc proposé d'améliorer les connaissances en matière de design actif par des mesures de sensibilisation, de diffusion et de formation.

3- Développer un réseau de plein air urbain intégré

Le concept de connectivité ayant aussi été identifié comme étant central dans le développement d'une trame urbaine orientée autour de l'être humain, la Ville entend mettre l'accent sur diverses initiatives visant à relier les parcs, espaces verts, ruelles, promenades urbaines et rues piétonnes et partagées afin de développer un vaste réseau de plein air intégré. Cette action, qui nécessitera la collaboration de plusieurs unités d'affaires, pourra viser tout autant les espaces verts propriétés de tiers, dans l'objectif de favoriser le verdissement et la mobilité active à différentes échelles sur le territoire.

4- Mettre en place des programmes de médiation en transports actifs, en sport et en plein air

De manière innovante, le projet de Plan d'action propose d'appliquer le concept de médiation – utilisé depuis plusieurs années déjà en culture pour désigner les occasions d'échange et de

rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques – aux transports actifs, au sport et au plein air. Le développement de programmes de médiation dans ce domaine permettrait ainsi de faciliter l'appropriation d'une pratique sportive ou de plein air chez certaines clientèles en particulier (personnes issues de l'immigration ou en situation de vulnérabilité, enfants et jeunes familles, etc.) et donc de contribuer par là à inverser la tendance vers une baisse constante du niveau d'activité physique chez les jeunes et dans diverses communautés montréalaises.

5- Adapter l'offre d'activités récréatives estivales et hivernales aux changements climatiques

Pour faire en sorte que la pratique d'activités récréatives et sportives demeure possible à Montréal malgré les impacts causés par les changements climatiques (notamment l'augmentation de la température moyenne en été et les nombreuses périodes de dégel en hiver), le Plan d'action prévoit d'autres actions précises. D'une part, il est question d'intégrer de nouvelles mesures d'adaptation aux programmes de mise à niveau et de construction reliés au Plan d'intervention aquatique et, d'autre part, de mettre en place un programme d'investissement destiné à créer des pôles d'activités hivernales pour les patinoires extérieures.

6- Valoriser la pratique libre et les sports émergents

Considérant l'importance de la pratique sportive libre à Montréal telle que révélée dans le Plan directeur, le Service de la diversité sociale et des sports envisage de reconnaître explicitement cette pratique dans les différents programmes qu'il met de l'avant et de faire de même pour considérer les besoins associés à la pratique des sports émergents (rugby, Ultimate frisbee, cricket, etc.). Parmi les autres actions qui pourraient être développées en ce sens, mentionnons la création et l'animation de pôles d'activités sportives extérieures voués à la pratique, à la médiation et à l'accueil d'événements.

7- Aménager et mettre à niveau le réseau sportif extérieur

Tel qu'expliqué précédemment, le diagnostic contenu dans le Plan directeur a mis en lumière l'état de vétusté et les besoins criants de mise à niveau du réseau sportif extérieur montréalais afin qu'il puisse répondre aux exigences des pratiques récréatives et sportives contemporaines. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, le Plan d'action suggère d'encourager l'aménagement de terrains hors normes et multi-usages dans les secteurs densément bâtis et peu pourvus en parcs et espaces verts ainsi que de développer une expertise plus importante et d'élaborer des devis normalisés en conception et en aménagement de plateaux sportifs extérieurs.

8- Moduler le budget d'entretien en fonction de l'intensité de la pratique

En lien avec la priorité précédente, la Ville reconnaît qu'elle doit désormais tenir compte de l'impact différencié des types de pratique sportive en présence sur un terrain donné et de l'intensité variable de chacune d'entre elles dans les choix qui sont faits en matière de surfaces de terrains et dans la planification du niveau d'entretien nécessaire. Une planification globale de l'entretien du réseau et la conception de guides d'entretien des plateaux permettraient une utilisation optimale des ressources humaines et financières disponibles à cet égard.

9- Assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité de l'action municipale

Il est également prévu que la mise en œuvre du Plan d'action contribue à sa manière à simplifier l'organisation du sport à Montréal, en amenant les arrondissements et les différents services centraux concernés à faciliter l'échange d'information entre eux et à œuvrer à l'harmonisation de leurs procédures et modalités de fonctionnement (la tarification par

exemple). L'adoption d'une politique de reconnaissance des organismes sportifs à vocation régionale fait partie des mesures qui pourraient être développées dans cet objectif.

10- Innover et favoriser l'équité sociale et économique

Reconnaissant que la pratique du sport et de l'activité physique représente un élément fondamental du développement social des communautés et de la qualité du vivre-ensemble, la Ville de Montréal s'engage à favoriser l'équité et l'accessibilité des infrastructures, équipements, services et activités offerts, notamment sur le plan économique. Puisque les organismes du secteur communautaire et associatif contribuent à environ 80 % des activités de sport et de loisir offerts sur l'île de Montréal, cet engagement pourrait prendre la forme d'un accompagnement qui leur serait offert pour les soutenir dans la transformation de leur modèle d'affaires en vue d'améliorer les services fournis, en tenant compte de la diversité des communautés visées.

11- Favoriser l'accessibilité universelle et les sports adaptés

Dans la perspective d'une approche centrée sur l'être humain et qui promeut l'équité, l'accessibilité universelle aux activités et aux équipements de sport et de plein air urbains à Montréal représente une orientation incontournable de ce projet de Plan d'action. Principe déjà inscrit dans différents plans d'action de la Ville, la possibilité pour tous les citoyens, quelles que soient leurs capacités, d'utiliser de manière identique ou similaire, autonome et simultanée, les services offerts à l'ensemble de la population serait ici entre autres renforcée, d'un côté, par la mise en place d'un programme d'amélioration des accès aux parcs et espaces verts, et de l'autre, par l'aménagement de zones permettant la pratique de sports et d'activités physiques adaptés.

12- Intégrer le réseau du sport et du plein air urbains à la stratégie numérique

Tel qu'indiqué précédemment, l'adaptation du réseau du sport et du plein air urbains montréalais à la nouvelle réalité du numérique représente l'un des quatre grands déficits identifiés dans le Plan directeur. Par conséquent, l'une des mesures du projet de Plan d'action vise spécifiquement à rendre les interventions du Service de la diversité sociale et des sports dans ce domaine cohérentes avec la stratégie numérique développée par la Ville. Pour ce faire, il est suggéré de terminer le travail amorcé dans le cadre de la réalisation du Plan directeur pour intégrer les bases de données provenant de plusieurs services et arrondissements, de publier les données obtenues et de les rendre libre d'accès et enfin, de développer des initiatives de programmation informatique collaborative en faveur du sport et de l'activité physique.

13- Favoriser l'accès aux infrastructures scolaires et municipales

Du point de vue du citoyen, et dans un contexte d'espace urbain de plus en plus limité, il est évident que toute infrastructure publique extérieure permettant la pratique d'un sport ou d'une activité de plein air mérite d'être rendue le plus accessible possible. Ceci inclut les cours d'écoles et terrains sportifs appartenant aux commissions scolaires. Au-delà des contraintes administratives qui constituent actuellement un obstacle à cette accessibilité (financement, entretien, sécurité, assurances, etc.), il est proposé d'œuvrer pour encourager la réalisation de projets d'aménagement de plateaux sportifs extérieurs en partenariat municipal-scolaire.

14- Produire un dossier d'opportunité préalable et rendre compte

Quatorzième et dernier axe du projet de Plan d'action, le Service de la diversité sociale et des sports met de l'avant un moyen concret d'amener les différentes unités administratives concernées à s'engager et à collaborer dans les projets touchant plus d'un plateau sportif ou plus d'un espace dans un parc ou pour les projets à réaliser dans un pôle de qualité de vie, soit

la production d'un « Dossier d'opportunité préalable » facilitant la planification globale et concertée des interventions.

Il est à noter que pour les besoins de la consultation, la plupart de ces 14 axes ont été regroupés sous deux grands thèmes, soit *Montréal, ville active pour tous* (axes no 4, 6, 10, 11 et 13) et *Montréal, ville qui s'adapte aux changements* (axes no 2, 3, 5, 7 et 12). Ce regroupement visait entre autres à permettre aux participants d'aborder de manière plus aisée l'ensemble des propositions contenues dans le projet de Plan d'action. Ainsi, ils seraient mieux en mesure de les commenter, de les compléter par de nouvelles suggestions d'actions ou encore d'identifier les éléments qui n'auraient pas été considérés dans le projet et qui mériteraient d'y être ajoutés.

3- COMMENTAIRES ET MÉMOIRES DES CITOYENS ET ORGANISMES : L'analyse de la Commission

Tout au cours de la période d'audition des mémoires et au terme de l'exercice de consultation en ligne, la Commission a constaté que les grandes orientations du Plan directeur et de son projet de Plan d'action étaient dans l'ensemble tout à fait conformes aux perceptions et aux aspirations des citoyens et des organismes du milieu du sport et du plein air urbains à Montréal.

En se réunissant pour analyser plus en profondeur les avis qui lui ont été soumis, la Commission a réfléchi aux obstacles qui ont été identifiés par les participantes et participants et qui, pour eux-mêmes ou pour les personnes qu'ils représentent, posent actuellement des limites à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif ou à l'accès aux infrastructures de sport et de plein air sur le territoire de la Ville de Montréal. À partir des constats qui en ont découlé, la Commission a évalué dans quelle mesure les orientations du projet de Plan d'action étaient susceptibles de répondre à ces préoccupations. Lorsque jugé nécessaire, elle a identifié des priorités et des mesures concrètes qui, en étant ajoutées ou en étant davantage mises en relief, auraient pour effet d'améliorer encore davantage l'arrimage du Plan d'action final aux besoins des Montréalaises et des Montréalais.

3.1 – Analyse des opinions présentées par le biais des différents outils de consultation

En rassemblant les 49 opinions présentées formellement devant la Commission, à l'oral et/ou à l'écrit, les 539 réponses courtes au sondage, les 319 commentaires détaillés transmis en réponse aux questions ouvertes ou dans la Boîte à idées ainsi que les constats issus de la participation de 42 représentants d'organismes à l'atelier thématique sur le plein air urbain, c'est près d'un millier d'avis qui auront été dans leur ensemble pris en compte par les commissaires au cours de leur période de délibération. Les résultats de cette analyse, tout comme les constats et propositions qui, par leur récurrence, ont orienté la préparation des recommandations de la Commission, sont présentés ci-après.

3.1.1 – Mémoires et opinions déposés à la Commission dans le cadre des audiences publiques

Cinq ans après l'examen public visant à définir les contours de l'initiative *Montréal physiquement active*, la tenue d'un nouvel exercice de consultation panmontréalais portant sur le sport et le plein air urbains a tout d'abord interpellé un nombre important de personnes et d'organismes associatifs engagés au quotidien dans la pratique et dans la promotion d'un sport ou d'une activité de plein air (athlétisme, ski de fond, baseball, vélo, tennis, course en sentier, géocaching, etc.).

En fonction des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, relevées de diverses manières dans les mémoires déposés, ces citoyens, clubs, organismes fédérés et associations sportives ont présenté à la Commission différentes demandes en vue d'améliorer les conditions de pratique de ces sports et activités à Montréal. Ces demandes, dont plusieurs ont été reconnues par les commissaires comme devant être explicitement prises en compte dans les mesures incluses dans le Plan d'action final, portaient principalement sur l'accès aux infrastructures de sport et de plein air – tant physique que numérique –, que la Ville se devrait, de l'avis d'une majorité d'intervenants, de faciliter. À cet égard, les éléments suivants ont été tout particulièrement identifiés :

1. la coordination nécessaire pour assurer un meilleur partage dans l'utilisation des terrains et plateaux sportifs actuellement disponibles, en fonction des différents usages prédominant sur le territoire;
2. la levée de divers obstacles réglementaires qui limitent en ce moment la pratique de certaines activités dans les parcs et espaces verts;
3. l'adoption de mesures d'aménagement urbain garantissant un accès sécuritaire aux parcs, espaces verts et terrains sportifs pour tous les usagers souhaitant s'y rendre par des moyens de transport actif ou collectif;
4. la disponibilité, notamment dans les grands parcs, de matériel et de commodités encourageant la pratique d'activités sportives et de plein air (supports à vélo, casiers, bornes électriques accessibles, etc.);
5. l'entretien des espaces de pratique de sports hivernaux, en tenant compte des impacts des changements climatiques;
6. l'accès sur le web à une information centralisée, uniformisée et pertinente quant à la disponibilité d'une infrastructure ou d'une activité de sport ou de plein air à Montréal.

Au-delà des besoins ainsi exprimés et des avenues proposées pour y répondre, plusieurs participants à la consultation ont offert leur collaboration et appelé la Ville à soutenir leur travail, jugé essentiel pour assurer le maintien du dynamisme du milieu du sport et du plein air urbains à Montréal. C'est le cas notamment d'organisations représentant l'élite sportive de l'île de Montréal ou faisant la promotion de l'accessibilité universelle et des sports adaptés, ainsi que de celles œuvrant à la démocratisation de l'accès aux berges et au développement d'une offre de services en sports nautiques.

En outre, un bon nombre de citoyens intéressés et de représentants d'organismes voués au développement ou à la mise en valeur de certains parcs ou quartiers montréalais en particulier (Peter-McGill, Mercier-Est, le mont Royal, le site Meadowbrook, etc.) ont également présenté à la Commission leur perspective quant à la promotion d'une offre sportive et récréative qui puisse se faire dans le respect de l'identité et des dynamiques propres à chacun de ces lieux, ainsi que des propositions pour pallier les lacunes existantes.

Les considérations énoncées ci-dessus ont essentiellement trait à la demande et à l'offre d'équipements et d'infrastructures pour la pratique d'un sport ou d'une activité de plein air à Montréal. Or, d'autres participants à la consultation ont pour leur part rappelé à la Commission que la disponibilité d'un équipement ou d'une offre de service, aussi intéressants et de bonne qualité soient-ils, ne suffit pas à faire en sorte que la majorité de la population développe et maintienne un mode de vie physiquement actif.

À la lumière des problématiques de santé publique relevées à diverses reprises, notamment quant à la sédentarité toujours très présente à Montréal, particulièrement chez les jeunes, et quant à la prévalence de certaines maladies associées à un faible niveau d'activité physique, plusieurs ont en effet soutenu que la Ville a un rôle important à jouer dans la promotion de saines habitudes de vie et dans l'aménagement d'un environnement urbain favorable à l'activité physique.

Ainsi, l'encouragement à l'utilisation des modes de transports collectifs et actifs grâce à des mesures de facilitation et de sécurisation, particulièrement dans les quartiers actuellement mal desservis, et l'intégration de la pratique de l'activité physique à la vie quotidienne des Montréalais par des mesures telles que la mise à niveau des chalets de parc, le développement de projets de design actif ou encore l'ouverture des rues et ruelles au jeu libre, ont entre autres

été identifiés par certains comme des mesures devant être considérées par la Ville dans la mise en œuvre de ce Plan d'action. La Commission a par ailleurs tenu compte de divers mémoires rappelant qu'une intégration harmonieuse des infrastructures de sport et de plein air dans les quartiers devait se faire en tenant compte non seulement des besoins de leurs utilisateurs, mais aussi de ceux des résidents voisins de telles installations.

De même, reconnaissant que les activités sportives et récréatives peuvent jouer un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale, la prévention de la criminalité et l'inclusion des nouveaux arrivants, plusieurs intervenants ont suggéré des mesures pouvant amener certains groupes en particulier (enfants, jeunes filles, personnes âgées, personnes avec limitations fonctionnelles, personnes issues de l'immigration, etc.) à intégrer plus facilement le sport et le plein air à leur mode de vie.

Notons enfin que les audiences publiques ont été l'occasion pour la Commission de prendre connaissance et de se familiariser avec diverses propositions innovantes, allant d'un modèle d'aménagement de pôles d'activités hivernales dans les parcs à des plateformes ouvertes de communication, de gestion et de numérisation de l'information relative à une offre donnée en sport et loisir, en passant par des idées de projets qui faciliteraient la natation en eaux libres à Montréal. La présentation de ces initiatives, pensées et développées au sein de la société civile, a été accueillie comme une invitation à sortir des sentiers battus et à profiter de l'intelligence collective pour repenser les interventions à privilégier afin d'améliorer l'accès de toutes les personnes aux équipements de sport et de plein air dans la métropole ainsi que le taux de participation aux activités offertes.

3.1.2 – Résultats du sondage en ligne et commentaires recueillis sur la plateforme Réalisons Montréal

Tel que mentionné plus haut, le sondage en ligne disponible sur la plateforme Réalisons Montréal a donné lieu à la participation, sur une période de cinq semaines, de 539 répondants, appelés à se prononcer sur les axes d'intervention du projet de Plan d'action qui seraient à leur avis prioritaires. À cet effet, deux questions principales étaient soumises, l'une concernant les actions les plus importantes pour faire de Montréal une « ville active pour tous » et l'autre concernant les actions les plus importantes pour faire de Montréal une « ville qui s'adapte aux changements ». Les questions précises du sondage, avec les choix de réponses offerts pour chacune d'entre elles, sont présentées à l'Annexe 4, tandis que la compilation des résultats détaillés apparaît dans le document joint à l'Annexe 6.

Puisque les répondants avaient la possibilité de sélectionner deux actions prioritaires, le nombre de réponses combinées pour chacune des deux questions à choix multiples s'élève à 1036 dans le premier cas, et à 1041 dans le deuxième. Alors que la *mise en place de programmes de financement encourageant le transport actif, le sport et le plein air pour tous les citoyens et l'accès aux installations sportives scolaires et municipales* représentent les deux actions priorisées pour le volet « ville active pour tous », ce sont le *développement d'un réseau de plein air urbain intégré* ainsi que l'*aménagement et l'actualisation du réseau sportif extérieur* qui ont principalement été retenus pour le volet « ville qui s'adapte aux changements ».

La Commission a pris acte de ces avis majoritaires dans la préparation de ses recommandations et cherché à mettre de l'avant des propositions de bonification qui reflètent bien ces préoccupations. Elle a cependant aussi reconnu par la même occasion les limites méthodologiques inhérentes aux sondages impliquant un exercice de priorisation. Il lui est en effet apparu qu'en vertu d'un tel exercice, certains enjeux plus spécifiques seront rarement identifiés comme étant une priorité, et ce, malgré l'importance qu'ils peuvent malgré tout avoir

en fonction d'autres considérations. C'est le cas par exemple de l'accessibilité universelle, qui n'a pas été retenue comme un axe prioritaire par les répondants au sondage mais qui, dans le cadre d'une approche inclusive centrée sur l'être humain, a néanmoins été jugée incontournable par les commissaires pour la planification des interventions municipales en sport et en plein air.

Les suggestions d'actions et les commentaires détaillés soumis tant en réponse aux deux questions ouvertes du sondage que dans l'outil interactif de la Boîte à idées⁴ ont fourni en ce sens un bon complément à ces questions de priorisation. Faisant l'objet de 47 commentaires sur un total de 319, les propositions relatives à la *mise en place d'un réseau de plein air urbain intégré* et à l'importance de faire une plus grande place aux *enjeux d'aménagement urbain et de transport actif* dans le Plan d'action ont à cet égard nettement dominé le lot de questions abordées par les participants (exception faite des 72 propositions relatives à des sports spécifiques, qui doivent cependant être abordées par sous-catégorie). Ainsi, ces commentaires faisaient écho à l'un des axes identifié comme prioritaire dans la première partie du sondage.

De la même manière, si la promotion du design actif a représenté l'action ayant recueilli le moins grand nombre de voix en tant que priorité pour faire de Montréal une ville « qui s'adapte aux changements », les commentaires longs portant sur cet enjeu ont mis en lumière la nécessité de mieux faire connaître ce concept d'aménagement assez nouveau avant d'en faire la promotion en bonne et due forme. À ce titre, la Commission a reconnu qu'étant donné que cet enjeu, bien qu'important pour certains, n'a pas été considéré par la majorité comme représentant l'essence du Plan d'action, il pouvait être pertinent de recommander une révision du sous-titre du document (*Créer des initiatives de design actif*) afin qu'il porte plus largement sur la création d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif à Montréal.

3.1.3 – Priorités identifiées dans le cadre de l'atelier thématique sur le plein air urbain

Comme il a été expliqué précédemment, un atelier thématique portant spécifiquement sur les enjeux de plein air urbain a été tenu le 7 mai 2018 en marge de cette consultation publique. Les acteurs de ce milieu ayant été peu mobilisés dans la préparation du projet de Plan d'action, la volonté des instances partenaires dans l'organisation de cet événement (le Service de la diversité sociale et des sports, Sport et Loisir de l'Île de Montréal ainsi que la concertation Montréal physiquement active) était de saisir l'occasion de la consultation pour amener ces acteurs à échanger et à convenir de quelques messages communs qui pourraient être adressés à la Commission au sujet des priorités à retenir pour favoriser le développement du plein air à Montréal.

Les activités tenues lors de l'atelier auront permis aux 42 participants de s'exprimer sur divers sujets, à commencer par l'accès aux lieux de pratique, l'aménagement, le plein air de proximité, la promotion du plein air, le leadership et la concertation. Ces échanges ont mené à l'identification d'« actions coup de cœur », lesquelles ont été compilées dans un compte rendu présenté à la Commission lors de la dernière séance d'audition des mémoires. Le compte rendu présente, sous forme de recommandations, 30 priorités, regroupées en fonction des 10 leviers suivants :

⁴ Considérant que les répondants ont utilisé les deux rubriques de questions ouvertes pour soumettre des propositions sur des thèmes variables et n'étant pas nécessairement liés au volet dans lequel elles étaient inscrites, les réponses aux deux questions ouvertes ont été analysées en un seul ensemble, en tant que mesures proposées pour favoriser la création d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif à Montréal. Il en va de même des suggestions inscrites dans la Boîte à idées, associées à différents thèmes et visant globalement le même objectif.

1. Une bibliothèque de matériel de plein air
2. On veut camper à Montréal !
3. Une navette express – plein air
4. Des réseaux actifs quatre saisons
5. Des pôles plein air organisés, animés et reconnus – de la découverte à l’aventure !
6. Pour un plein air accessible
7. Du plein air pour les jeunes à Montréal
8. Des standards de haut niveau
9. Pour une meilleure promotion des activités
10. Leadership et concertation

Ces leviers représentent autant d’appels au développement d’actions concertées et innovantes pour faire en sorte que la pratique d’activités de plein air, en tant que moyen à privilégier pour être physiquement actif et pour générer un impact positif sur la mise en valeur et la conservation des milieux naturels, soit davantage accessible pour tous les Montréalais. Certaines des priorités identifiées faisant écho aux avis recueillis à travers les autres mécanismes de consultation, la Commission a retenu plusieurs d’entre elles pour la préparation de ses propres recommandations. Elle invite par ailleurs la Ville et ses partenaires à mettre à profit les fruits de cet exercice de concertation, en considérant les idées d’actions plus spécifiques proposées dans ce compte rendu et en s’y référant tout au cours de la période de mise en œuvre du Plan d’action.

3.2 – Synthèse ayant guidé la rédaction des recommandations de la Commission

À l’issue de cette analyse, la Commission a tout d’abord identifié **deux grandes préoccupations** qui s’inscrivent en toile de fond de l’ensemble des avis reçus. Ces préoccupations ont largement teinté la réflexion des commissaires et ont été fondamentales dans l’orientation donnée aux recommandations qu’ils ont préparées et adoptées. La Commission espère, tel qu’indiqué en préambule aux recommandations présentées dans la section qui suit, que ces deux considérations pourront alimenter le travail de l’administration, tant dans la finalisation du Plan d’action lui-même que dans sa mise en œuvre à venir.

Dans un premier temps, il est apparu que les actions municipales à déployer au cours des dix prochaines années en faveur du sport extérieur et du plein air urbain doivent absolument être planifiées en tenant compte des besoins de deux catégories différentes de citoyens et non seulement de l’une ou de l’autre : les personnes plus sédentaires, qu’il faut inciter à être actives d’une part (jeunes, femmes, nouveaux arrivants, etc.) et, d’autre part, les personnes qui sont déjà actives et qu’il faut soutenir (sportifs récréatifs, sportifs d’élite).

Deuxièmement, la concertation et la collaboration de l’ensemble des acteurs montréalais impliqués dans l’offre de services et d’équipements en sport et en plein air ont été identifiés comme étant la clé dont dépendra le succès de la plupart des initiatives proposées dans le document. À cet effet, les commissaires ont jugé bon d’insister sur la nécessaire collaboration inter-service au sein même de la Ville pour assurer une réalisation réussie du Plan d’action.

L’analyse des mémoires et opinions déposés a ensuite amené la Commission à synthétiser les considérations prédominantes en **sept objectifs généraux** :

1. Viser l'équité sociale, économique et géographique dans l'offre de services et d'équipements en sport et en plein air urbains à Montréal ;
2. Intégrer le sport et le plein air à la vie quotidienne et à la vie de quartier ;
3. Favoriser un accès physique amélioré et sécuritaire aux infrastructures de sport et de plein air ;
4. Favoriser l'accès à l'information sur l'offre de services et d'équipement en sport et en plein air à Montréal ;
5. Développer, faciliter et encourager la pratique libre ;
6. Reconnaître l'élite sportive et soutenir son développement ;
7. Faire en sorte que la concertation et la collaboration soient les clefs de voûte de la mise en œuvre du Plan d'action.

Dans certains cas, ces objectifs recourent les 14 axes d'intervention présentés dans le projet de Plan d'action. Dans d'autres, ils les réinterprètent en fonction des perspectives citoyennes et du degré de priorité qui devrait leur être accordé pour tenir compte des besoins et des aspirations exprimés en consultation. Chacun de ces objectifs a été décliné en moyens plus précis de mise en œuvre, consignés dans les 33 recommandations de la Commission, présentées intégralement au cours de la section qui suit.

4- LES RECOMMANDATIONS

LA COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

remercie vivement les citoyennes et citoyens ainsi que les organismes et institutions qui ont participé, en personne ou en ligne, à l'exercice de consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 de la Ville de Montréal.

La Commission remercie également l'équipe du Service de la diversité sociale et des sports pour la qualité de l'accompagnement offert tout au cours de ce processus.

De l'analyse des commentaires formulés par les 49 personnes ayant déposé une opinion formelle dans le cadre de cette consultation et par les quelque 550 autres ayant contribué aux outils disponibles sur la plateforme web Réalisons Montréal, la Commission retient deux considérations principales devant guider de manière prioritaire l'action municipale en matière de sport et de plein air urbains et, par conséquent, devant aussi orienter la rédaction de la version finale du Plan d'action, soit celles de :

- 1- Tenir compte des besoins parfois convergents mais aussi souvent distincts de deux portions différentes de la population montréalaise : d'une part celle plus sédentaire qu'il faut inciter à être davantage active, et d'autre part celle qui est déjà active et qu'il importe de soutenir et d'encourager pour qu'elle le demeure.
- 2- Mobiliser de manière transversale l'ensemble des services centraux de la Ville de Montréal concernés par la mise en œuvre du Plan d'action.

Plus précisément et au terme de ses travaux, la Commission soumet les recommandations suivantes au conseil municipal :

CONSIDÉRANT l'adhésion de la Ville et de ses 19 arrondissements aux principes directeurs de la Charte de Toronto pour l'activité physique ;

CONSIDÉRANT les quatre axes de la Politique du sport et de l'activité physique, qui incluent, entre autres, l'aménagement des milieux de vie en faveur de l'activité physique et l'accessibilité des déplacements actifs et du plein air urbain ;

CONSIDÉRANT les acquis associés à la mise en place en 2014 de la concertation *Montréal physiquement active* et au déploiement de ses chantiers par les multiples partenaires impliqués;

CONSIDÉRANT l'accueil enthousiaste réservé à l'initiative de la Ville de Montréal de se doter d'un Plan d'action décennal pour promouvoir le sport et le plein air urbains et pour encourager et faciliter l'accès aux infrastructures offertes en la matière à Montréal ;

CONSIDÉRANT que les participantes et participants ont salué à l'unanimité la qualité du diagnostic présenté dans le Plan directeur dont découle le projet de Plan d'action soumis à la consultation ;

CONSIDÉRANT le souhait généralisé de voir la Ville de Montréal faire preuve de leadership et d'innovation en matière d'aménagements urbains favorables à un mode de vie physiquement actif, au bénéfice de l'ensemble des citoyennes et citoyens, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-1** Adopter le Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 de la Ville de Montréal et officialiser l'engagement d'en produire deux bilans en cours de mise en œuvre, l'un à mi-parcours en 2023 et l'autre à la toute fin.
- R-2** Créer une table de concertation réunissant les acteurs du milieu et les sociétés paramunicipales afin de les inclure dans la mise en œuvre du Plan d'action.
- R-3** Développer un mécanisme transversal de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action, auquel participeront des personnes-ressources des arrondissements et des services centraux ayant été identifiés comme ayant une responsabilité partagée dans la réalisation des actions prévues.
- R-4** Établir un partenariat avec des institutions de recherche universitaires en vue de créer des indicateurs de suivi spécifiques aux actions prévues, de manière à pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs ciblés.

CONSIDÉRANT que la création d'initiatives de design actif, tout en ayant été reconnue comme importante pour favoriser un mode de vie sain dans la population montréalaise, n'est pas un enjeu pleinement représentatif de la portée réelle du Plan d'action, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-5** Modifier le titre du projet de Plan d'action dans sa version finale pour qu'il se lise comme suit : « Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 : *Créer des milieux de vie incitant l'ensemble de la population montréalaise à être active à l'extérieur en toute saison* ».

OBJECTIF 1 : Viser l'équité sociale, économique et géographique dans l'offre de services et d'équipements en sport et en plein air urbains à Montréal (axes 1, 4, 9, 10 et 11 du projet de Plan d'action)

CONSIDÉRANT que les résultats de l'Enquête TOPO 2017 réalisée par la Direction régionale de santé publique ont permis de conclure que le fait d'être une fille, de vivre dans un milieu défavorisé matériellement et de vivre dans un arrondissement excentré sont des facteurs associés à une moins grande proportion de jeunes atteignant le niveau d'activité physique recommandé ;

CONSIDÉRANT la répartition inégale sur le territoire de la proportion de personnes inactives, certains arrondissements présentant des pourcentages plus élevés d'adultes ayant un faible niveau d'activité physique, particulièrement dans l'est de la ville ;

CONSIDÉRANT que d'un point de vue de santé publique, la promotion de l'activité physique devrait se faire en considérant les inégalités sociales de santé sur le territoire ;

CONSIDÉRANT l'importance de développer et de maintenir une offre de service inclusive, de qualité, accessible et diversifiée en matière de sport et de plein air urbains à Montréal, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-6** Intégrer systématiquement l'approche d'analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+) dans les programmes, projets et infrastructures du Service de la diversité sociale et des sports et dans la planification et la mise à niveau du réseau en sport et en plein air urbains en arrondissement afin de favoriser l'atteinte de l'égalité dans l'accès aux services offerts.

Et déployer notamment pour ce faire les actions suivantes :

- offrir une formation en ADS+ aux intervenants et intervenantes qui élaborent des projets et des programmes en sport et loisir à la Ville, dans les arrondissements et auprès des organismes partenaires;
- accompagner les arrondissements et leurs partenaires dans l'application de l'ADS+ dans leurs projets ainsi que dans le suivi et la reddition de comptes qu'ils devront en faire;
- utiliser un formulaire ADS+ en amont, dès la conception de programmes, projets, infrastructures et espaces de sport et de plein air urbains;
- inclure systématiquement ce formulaire ADS+ en pièce jointe des sommaires décisionnels relatifs aux projets, programmes et infrastructures de sport et de plein air urbains.

R-7 En partenariat avec les personnes et organismes externes détenant une expertise en accessibilité universelle (AU), planifier l'aménagement et la mise à niveau du réseau de plein air urbain et de plateaux sportifs extérieurs en prenant systématiquement en compte les normes et recommandations en AU ainsi que les besoins et les aspirations des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.

Par exemple, l'installation dans les parcs de bornes électriques accessibles permettant la recharge des batteries des fauteuils motorisés pourrait être envisagée, tout comme l'ajout dans le réseau d'un nombre croissant de plateaux sportifs adaptés.

R-8 Prioriser l'aménagement ou le réaménagement d'espaces dédiés au sport et au plein air urbains dans les secteurs de la ville actuellement moins bien pourvus en matière de parcs, d'espaces verts et d'équipements sportifs.

R-9 En utilisant les guides de référence existants, prendre en compte les besoins des groupes sous-représentés (femmes, filles, personnes vivant avec une limitation fonctionnelle, personnes âgées, personnes immigrantes et racisées, notamment) dans l'aménagement et la sécurisation des parcs et espaces verts afin de favoriser la fréquentation de ces lieux par ces groupes.

R-10 Assurer un soutien aux organismes qui mettent de l'avant des projets de prévention par le sport et l'activité physique pour les jeunes vulnérables et à ceux qui œuvrent auprès des nouveaux arrivants pour favoriser leur accès aux installations et équipements de sport et de plein air urbains.

R-11 Planifier le développement de pôles de pratique de sport et de plein air urbains dans des zones géographiques distinctes de manière à desservir équitablement la population et à désengorger certains parcs ou infrastructures hautement fréquentés.

Et considérer dans cette planification l'évolution de la pratique sportive (besoins et intérêts) et les lacunes existantes dans l'offre actuelle pour certaines disciplines (par exemple l'athlétisme).

OBJECTIF 2 : *Intégrer le sport et le plein air à la vie quotidienne et à la vie de quartier*
(axes 3, 4, 6 et 7)

CONSIDÉRANT que la pratique sportive et récréative dans les parcs, espaces verts et espaces publics constitue un aspect fondamental de la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais ;

CONSIDÉRANT l'axe 4 de la Politique de l'enfant, qui vise à améliorer l'accès des tout-petits à la culture, aux sports et aux loisirs, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-12** En collaboration avec les arrondissements, contribuer à faire des parcs des milieux de vie favorisant l'appropriation collective, notamment en planifiant la rénovation, l'aménagement et la mise à niveau des chalets de parcs avec l'apport de regroupements de citoyennes et citoyens engagés (par exemple « les Amis du parc... »).
- R-13** Soutenir les camps de jour municipaux par le biais de formations et d'appui-conseil en vue de bonifier l'offre de service et de multiplier les occasions d'accès au plein air pour les enfants.
- R-14** Tout en prenant en considération les implications légales de ces actions ainsi que le partage de compétences entre la ville centre et les arrondissements, valoriser le jeu libre dans certaines rues et ruelles en incitant les arrondissements, d'une part, à revoir s'il y a lieu les réglementations qui limitent actuellement la possibilité pour les enfants et leurs familles d'y être actifs, et d'autre part, à déterminer, par règlement, des zones où le jeu libre serait permis et qui seraient identifiées comme telles au moyen d'une signalisation appropriée.
- R-15** Intégrer dans la planification des nouveaux quartiers, l'aménagement d'équipements collectifs en sport et en plein air urbains.
- R-16** Investir dans l'aménagement des berges et des infrastructures riveraines tout en encourageant la pratique sécuritaire de sports nautiques pour toutes et pour tous.

CONSIDÉRANT les orientations du *Plan de transport de Montréal* en faveur des modes actifs de transport ainsi que les mesures prévues dans la Charte du piéton qui en fait partie intégrante;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser le transport actif pour encourager la pratique d'activité physique quotidienne, particulièrement chez les groupes les plus sédentaires ;

CONSIDÉRANT que les enjeux de transport et de mobilité active représentent une préoccupation dominante des personnes ayant participé à la consultation en ligne ;

CONSIDÉRANT que le manque de sécurité, qu'il soit perçu ou réel, est l'une des principales raisons invoquées par les parents pour ne pas permettre à leur enfant de se rendre à pied ou à vélo à l'école, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-17** Poursuivre les initiatives visant la mise en place d'environnements favorables au transport actif (marche, course, vélo, planche à roulettes, etc.) pour les usagers et usagères de tout âge et de toute condition physique.

OBJECTIF 3 : Favoriser un accès physique amélioré et sécuritaire aux infrastructures de sport et de plein air (axe 3)

CONSIDÉRANT que le recours au transport public, actif et multimodal est généralement associé à de plus hauts niveaux d'activité physique ;

CONSIDÉRANT que les difficultés d'accès aux parcs et infrastructures de sport et de plein air ont été identifiées par plusieurs comme constituant un frein réel à leur fréquentation, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-18** En collaboration avec le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), avec le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) et avec la Société de transport de Montréal (STM), œuvrer à améliorer la connectivité des parcs et espaces verts aux réseaux de pistes cyclables et au réseau de transport en commun, en prenant systématiquement en compte, notamment, les normes et recommandations en accessibilité universelle ainsi que l'ADS+.
- R-19** Entamer un dialogue avec la STM afin de développer des solutions pour faire en sorte que le transport de matériel sportif dans le métro et dans les autobus soit désormais autorisé en tout temps.
- R-20** Dans la mise en place du programme de bonification du réseau de plein air urbain, prévoir avec les services et arrondissements concernés des mesures d'apaisement de la circulation et inciter les arrondissements qui ne l'ont pas déjà fait à se doter d'un Plan local de déplacement, tel que prévu au *Plan de transport de Montréal*.

OBJECTIF 4 : Favoriser l'accès à l'information sur l'offre de services et d'équipement en sport et en plein air à Montréal (axe 12)

CONSIDÉRANT l'objectif d'accroître l'offre de services numériques aux citoyennes et citoyens identifié dans la Stratégie *Montréal, ville intelligente et numérique* ;

CONSIDÉRANT les problèmes relevés par plusieurs au cours de la consultation quant à leur capacité à trouver en ligne de l'information pertinente au sujet de la disponibilité d'un équipement ou d'une activité de sport et de plein air sur le territoire de la Ville de Montréal ;

CONSIDÉRANT les diverses solutions proposées par les participantes et participants à cet effet, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-21** En collaboration avec le Service des technologies de l'information (STI), œuvrer au déploiement d'une plateforme de recherche numérique conviviale et accessible qui permettrait aux citoyens, d'une part, d'avoir un accès rapide et facile à l'information relative à la disponibilité des infrastructures et à l'offre d'activités de sport et de plein air à Montréal et, d'autre part, de bénéficier de procédures d'inscription centralisées et simplifiées.

OBJECTIF 5 : Développer, faciliter et encourager la pratique libre (axes 5 et 6)

CONSIDÉRANT, tel que noté dans l'avis *Au Québec, on bouge en plein air!* cité par un participant, que la pratique libre « peut devenir plus attrayante que la pratique d'activités à heures fixes puisqu'elle présente moins de contraintes en matière de gestion du temps » ;

CONSIDÉRANT qu'une pratique sportive et récréative responsable dans les parcs et espaces verts contribue à la mise en valeur et à la conservation des milieux naturels, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-22** Doter la Ville d'un outil de gestion de ses installations qui permette de s'assurer de l'atteinte d'un équilibre entre les pratiques libres et organisées dans les plages horaires disponibles pour l'utilisation des infrastructures municipales.
- R-23** Bonifier la disponibilité d'équipement (ballons, raquettes, patins, embarcations nautiques, etc.) et de commodités (casiers, supports à vélo, etc.) dans les grands parcs et dans les parcs d'arrondissement et développer des campagnes d'information pour promouvoir cette offre.
- R-24** En collaboration avec le SGPVMR, œuvrer au développement d'une offre de services diversifiée en sport et en plein air dans le réseau des grands parcs (ski de fond, vélo de montagne, course en sentier, etc.), dans le respect des principes d'éthique du plein air tels ceux du programme national et international *Sans trace (Leave no Trace)*.
- R-25** Élaborer un plan de développement de pôles de plein air hivernal en prévoyant les installations (chalets de parc quatre saisons), l'entretien et la machinerie (dameuse, canon à neige, etc.) adaptés aux impacts des changements climatiques.
- R-26** En collaboration avec les organismes impliqués dans la démocratisation des accès riverains, soutenir le développement d'une offre de services structurante et accessible en sports nautiques.

OBJECTIF 6 : Reconnaître l'élite sportive et soutenir son développement (axe 8)
--

CONSIDÉRANT l'importance que les municipalités, en tant que premier corps public de référence en sport et loisir, soutiennent le développement de l'ensemble des modes de pratique du sport sur leur territoire, allant de l'activité libre et récréative au sport de haut niveau, en passant par le sport régional ;

CONSIDÉRANT la Déclaration sur le sport régional de la Ville de Montréal visant le développement optimal des jeunes sportifs, notamment en garantissant leur accès à des plateaux de qualité ainsi qu'à un réseau de compétition bien organisé et bien réparti ;

CONSIDÉRANT que les athlètes de haut niveau représentent des modèles à suivre en matière de persévérance et de détermination, la Commission recommande à l'Administration de :

- R-27** Développer des initiatives pour célébrer et reconnaître les accomplissements des sportifs de l'élite, et particulièrement des jeunes.
- R-28** Envisager la création d'un programme municipal de bourses pour les athlètes montréalais n'ayant pas obtenu de brevet de Sport Canada afin de les soutenir dans la poursuite de leur pratique sportive, notamment par la participation à des compétitions nationales.
- R-29** Arrimer la planification de l'implantation de pôles d'activités sportives extérieures prévues à l'action 6.3 et la mise à niveau des infrastructures aux orientations contenues dans la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.
- R-30** Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique actuellement en cours au Parc Jean-Drapeau et en collaboration avec la Société du Parc Jean-Drapeau, veiller à assurer la prise en compte des besoins associés à la pratique sportive de haut niveau dans les infrastructures qui s'y trouvent.

OBJECTIF 7 : Faire en sorte que la concertation et la collaboration soient les clefs de voûte de la mise en œuvre du Plan d'action (axes 9, 13 et 14)

CONSIDÉRANT l'intérêt exprimé par les acteurs du milieu du plein air urbain lors de l'atelier thématique organisé par Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) pour le développement d'initiatives qui permettent le réseautage et l'échange d'expérience ;

CONSIDÉRANT le rôle de leader que la Ville peut jouer pour réunir et fédérer les nombreux acteurs qui interviennent dans la gouvernance du sport à Montréal, la Commission recommande à l'Administration de :

R-31 En lien avec la recommandation no 24 et afin de favoriser une cohabitation harmonieuse des différentes pratiques dans les parcs et espaces verts, veiller à l'inclusion des organismes associatifs et clubs sportifs dans un mécanisme de concertation régionale en plein air (existant ou à créer).

Et œuvrer plus spécifiquement à la création de tables de concertation sectorielles visant la planification de l'offre sportive et récréative et de la desserte en transport actif et collectif pour certains grands parcs en particulier, notamment le parc Frédéric-Back et le parc du Mont-Royal.

R-32 Poursuivre le travail en cours visant la mutualisation des infrastructures extérieures et des terrains sportifs et récréatifs appartenant aux commissions scolaires.

R-33 Simplifier les processus de demande de soutien financier pour les organismes qui offrent des services en matière de sport et de plein air urbains en veillant à jumeler, lorsque possible, les programmes offerts par différentes unités administratives pour des besoins de même nature.

Les 33 recommandations, sur proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Alain Vaillancourt, ont été adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique du 14 juin 2018.

CONCLUSION

Au terme de ses travaux, la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports salue la participation enthousiaste de la population montréalaise et des organismes du milieu à cette consultation sur le sport et le plein air urbains. La qualité des avis qui lui ont été présentés, tantôt fortement documentés, tantôt habilement argumentés, a nourri de manière intéressante sa réflexion et a grandement contribué à l'efficacité de ses travaux.

La Commission tient par ailleurs à remercier les représentants du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal nommés à l'Annexe 2 pour leur soutien et leur disponibilité tout au cours de la réalisation de ce mandat.

Par le dépôt de ce rapport, la Commission tient ultimement à convier la Ville, l'ensemble de ses partenaires ainsi que les autres parties intéressées à collaborer pour faire en sorte que l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et l'accès aux parcs, places publiques, espaces verts, rues piétonnes et terrains de jeu ou de sport soient rendus plus aisés pour tous les Montréalais et Montréalaises.

Conformément à la réglementation sur les commissions permanentes du conseil municipal, le présent document peut être consulté sur la page dédiée à la consultation sur le site web des commissions permanentes, de même qu'à la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation du Service du greffe, au bureau R-134 de l'hôtel de ville de Montréal. Les documents d'information présentés en soutien à cette consultation sont également disponibles sur le web.

ANNEXE 1
RÉSOLUTION: CM18 0397



Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 26 mars 2018
Séance tenue le 26 mars 2018

Résolution: CM18 0397

Adopter le Plan directeur du sport et du plein air urbains et mandater la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports pour tenir une consultation publique portant sur le projet de plan d'action

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0472;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'adopter le Plan directeur du sport et du plein air urbains de Montréal;
- 2- de confier à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports le mandat de tenir une consultation publique portant sur le projet de plan d'action.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1174815004
/pl

Valérie PLANTE

Mairesse

(certifié conforme)

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 27 mars 2018

ANNEXE 2

LISTE DES INTERVENANTS

Personnes-ressources de la Ville de Montréal

Mme Johanne Derome, directrice, Service de la diversité sociale et des sports

M. Luc Denis, directeur, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Mme Christine Lagadec, chef de division, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement - chef d'équipe, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Mme Dominique Lemay, conseillère en planification, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Mme Julie Paquet, conseillère en planification, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Mme Catherine Bélanger, conseillère en planification, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 18 avril 2018

M. Pierre Marcoux, citoyen

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 9 mai 2018

Mme Anne-Marie Allaire, citoyenne

M. Matthieu Pajot, chargé de projet PIC, Interaction du quartier Peter-McGill

M. Stéphane Gagné, citoyen

Mme Josée Scott, directrice générale, Sport et Loisir de l'île de Montréal

M. Patrice Brunet, président et directeur général et **Mme Jo-Annie Charbonneau**, vice-présidente, Triathlon International de Montréal

M. Gabriel Dufour, conseiller en sécurité urbaine, L'Anonyme / Tandem Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Mme Ariane Cimon-Fortier, directrice adjointe à la concertation, Comité ZIP Jacques-Cartier

M. Daniel Chartier, citoyen

Mme Héloïse Gélinas, citoyenne

Mme Louise Legault, directrice, Les Amis du parc Meadowbrook

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 10 mai 2018

Mme Geneviève Riendeau, chargée de projet et responsable des services plein air, Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)

M. Pierre Marcoux, citoyen

M. Mattia Piazzano, citoyen

M. Stéphane Mélançon, entraîneur du programme Sport-études, **M. Éric Rondeau**, président et **M. Réjean Charbonneau**, trésorier, Club Skimco Junior

M. Léo Cerclet, président, Club de ski de fond de l'Université de Montréal

M. Pierre Rousseau, président, Association Géocaching Québec

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 11 mai 2018

M. Louis-Robert Frigault, chef de service et **Mme Vicky Springmann**, agente de planification, de programmation et de recherche, Service des connaissances, Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Dr Stéphane Perron, médecin responsable, et **Mme Anne Pelletier**, conseillère en promotion de la santé, Service de l'environnement urbain et des saines habitudes de vie, Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

M. Tiberius Brastaviceanu, administrateur principal, Sensorica

M. Tanguy Damois, directeur général, SportWhere

Mme Myriam Grondin, chef, Dossiers de protection du mont Royal et **Mme Hélène Panaïoti** directrice générale adjointe, Les Amis de la montagne

M. Stéphane Barrette, directeur du développement des athlètes et entraîneurs, Ski de fond Canada

Mme Ioanna Avanitits, citoyenne

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 16 mai 2018

M. Jean-François Pronovost, vice-président, Développement et affaires publiques, Vélo Québec

M. Tristan Bougie, chargé de projets et développement, Centre d'écologie urbaine de Montréal

Mme Elsa Lavigne, directrice, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

Mme Corinne Voyer, directrice et **Mme Charlène Blanchette**, analyste-rechercheuse, Coalition québécoise sur la problématique du poids

M. Laurier Thériault, directeur général, **M. Vincent Dumas**, responsable des communications et **M. Raymond Côté**, membre du conseil d'administration, Excellence sportive de l'île de Montréal

M. Maxime Lamarche, directeur général, Baseball Québec

M. Daniel St-Hilaire, citoyen et entraîneur en athlétisme

Mme Danielle Boulanger, présidente, Club de haute performance Vainqueurs Plus

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 17 mai 2018

M. Maxime Venne, coordonnateur au développement, Ski de fond Québec

M. Estéban Dravet, chargé de développement et **Mme Maxellende Pycke**, chargée de projets, La Pente à neige

M. Daniel Tierney, vice-président, Développement, **Mme Marie-Josée Meilleur**, directrice, Innovation et développement et **Mme Tina Tran**, conseillère en littératie physique, Les YMCA du Québec

M. Pierre-Alexandre Cardinal, membre, **Mme Marilyne Tremblay**, trésorière et **M. Sébastien Côté**, secrétaire, Club de trail de Montréal

Mme Éliane Laberge, coordonnatrice, Projet Jeux de la rue | Rap jeunesse

M. Eugène Lapierre, vice-président principal, Tennis Canada

Mme Myriam D'Auteuil, conseillère en plein air et activité physique, Sport et Loisir de l'Île de Montréal et **Mme Lucie Lanteigne**, présidente directrice générale, Collectif Nova

Liste des citoyens et organismes ayant déposé une opinion écrite, sans présentation verbale

M. Maxime Blanchard, citoyen

M. Simon Octeau, directeur adjoint, Regroupement des éco-quartiers

Mme Annie Rochette, chargée de projets en mobilité durable, Voyagez Futé et MOBA

M. Marc-André Sylvain, agent de développement d'activités culturelles, physiques et sportives, Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Steeve Auger, directeur des opérations et des programmes, Fillactive

M. Laurent Coué, coordonnateur, Montréal physiquement active

Mme Adrienne Blattel, coordonnatrice, Programme Plein air interculturel, Association récréative Milton-Parc

M. Stéphane Koval, citoyen

M. Ali Nestor Charles, directeur général, Ali et les Princes de la Rue

M. Juan Torres, urbaniste et professeur, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal

Mme Assia Filali, citoyenne et éducatrice en service de garde

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 14 juin 2018

M. Mattia Piazzano, citoyen

M. Pierre Marcoux, citoyen

Mme Myriam D'Auteuil, conseillère en plein air et activité physique, Sport et Loisir de l'Île de Montréal

Mme Gabrielle Normand, directrice générale, Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)

ANNEXE 3

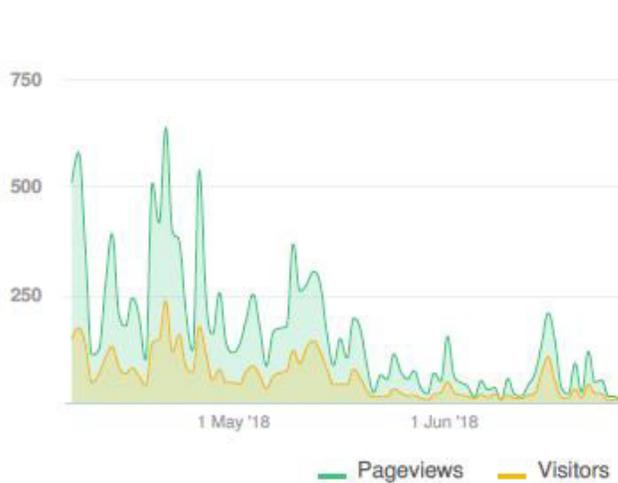
FRÉQUENTATION DE LA PLATEFORME RÉALISONS MONTRÉAL / SPORT

PÉRIODE DU 4 AVRIL AU 25 JUIN 2018

1- PAGE EN FRANÇAIS (realisonsmtl.ca/sport)



Visitors Summary



Highlights

TOTAL VISITS	MAX VISITORS PER DAY	
5.8 k	236	
NEW REGISTRATIONS		
43		
ENGAGED VISITORS	INFORMED VISITORS	AWARE VISITORS
629	1.6 k	3.7 k

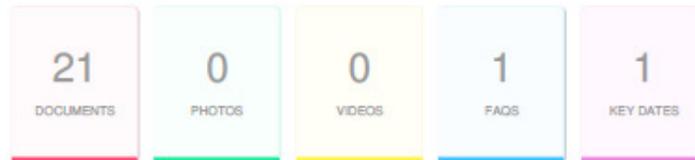
PARTICIPANT SUMMARY

ENGAGED	629 ENGAGED PARTICIPANTS			TOP PROJECTS	
		Registered	Unverified	Anonymous	Participants (%)
INFORMED	Contributed on Forums	0	0	0	Plan d'action du sport et du p... 629 (16.8%)
	Participated in Surveys	22	0	584	
	Contributed to Newsfeeds	0	0	0	
	Participated in Quick Polls	0	0	0	
AWARE	Posted on Guestbooks	0	0	0	
	Contributed to Stories	0	0	0	
	Asked Questions	0	0	0	
	Placed Pins on Places	0	0	0	
	Contributed to Ideas	41	0	0	
	* A single engaged participant can perform multiple actions			* Calculated as a percentage of total visits to the Project	

ENGAGED	1,614 INFORMED PARTICIPANTS		TOP PROJECTS		
		Participants		Participants (%)	
INFORMED	Viewed a video	0	Plan d'action du sport et du p... 1,614 (43.2%)		
	Viewed a photo	0			
	Downloaded a document	735			
	Visited the Key Dates page	190			
AWARE	Visited an FAQ list Page	100			
	Visited Instagram Page	0			
	Visited Multiple Project Pages	786			
	Contributed to a tool (engaged)	629			
	* A single informed participant can perform multiple actions			* Calculated as a percentage of total visits to the Project	

ENGAGED	3,736 AWARE PARTICIPANTS		TOP PROJECTS	
		Participants		Participants
INFORMED	Visited at least one Page	3,736	Plan d'action du sport et du p... 3,736	
AWARE				
	* Aware user could have also performed an Informed or Engaged Action		* Total list of unique visitors to the project	

INFORMATION WIDGET SUMMARY



DOCUMENTS	
21	Documents
735	Visitors
1.56 k	Downloads

TOP 3 DOCUMENTS BASED ON DOWNLOADS		
581 Downloads	377 Downloads	202 Downloads
Projet de Plan d'action 2018-2028 – Créer des initiatives de design actif	Plan directeur du sport et du plein air urbains 2018	Participer à des consultations publiques : Guide pratique à l'intention des citoyennes et

FAQS	
1	Faqs
100	Visitors
120	Views

TOP 3 FAQS BASED ON VIEWS	
120 Views	
Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028	

KEY DATES	
1	Key Dates
190	Visitors
268	Views

TOP 3 KEY DATES BASED ON VIEWS	
268 Views	
Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028	

TRAFFIC SOURCES OVERVIEW

REFERRER URL	Visits
m.facebook.com	901
ville.montreal.qc.ca	730
www.google.ca	664
www.facebook.com	454
t.co	179
www.google.com	178
android-app	96
l.facebook.com	72
www.linkedin.com	66
stadeiga.com	39
www.sportloisirmontreal.ca	35
www.google.fr	34
www.newswire.ca	26
outlook.live.com	24
www.makingmtl.ca	21

SELECTED PROJECTS - FULL LIST

PROJECT TITLE	AWARE	INFORMED	ENGAGED
Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028	3736	1614	629

Summary Report

04 April 2018 - 25 June 2018

Making Montreal

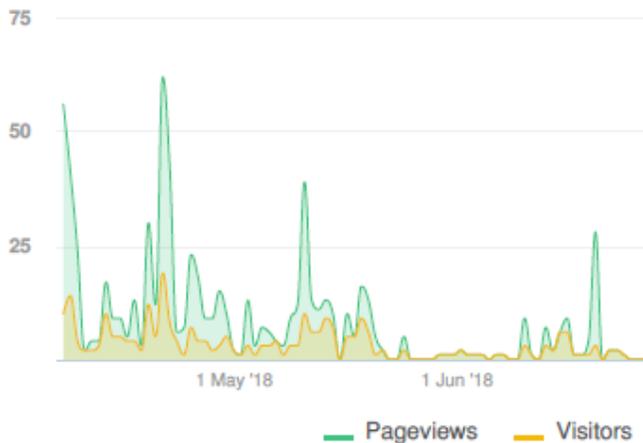
PROJECTS SELECTED: 1

Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

FULL LIST AT THE END OF THE REPORT



Visitors Summary



Highlights

TOTAL VISITS	MAX VISITORS PER DAY	
318	19	
NEW REGISTRATIONS		
4		
ENGAGED VISITORS	INFORMED VISITORS	AWARE VISITORS
18	71	216

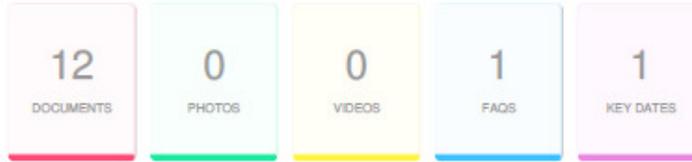
PARTICIPANT SUMMARY

ENGAGED	18 ENGAGED PARTICIPANTS			TOP PROJECTS	
		Registered	Unverified	Anonymous	Participants (%)
INFORMED	Contributed on Forums	0	0	0	Plan d'action du sport et du p... 18 (8.3%)
	Participated in Surveys	1	0	17	
	Contributed to Newsfeeds	0	0	0	
	Participated in Quick Polls	0	0	0	
AWARE	Posted on Guestbooks	0	0	0	
	Contributed to Stories	0	0	0	
	Asked Questions	0	0	0	
	Placed Pins on Places	0	0	0	
	Contributed to Ideas	0	0	0	
	* A single engaged participant can perform multiple actions			* Calculated as a percentage of total visits to the Project	

ENGAGED	71 INFORMED PARTICIPANTS		TOP PROJECTS	
		Participants	Participants (%)	
INFORMED	Viewed a video	0	Plan d'action du sport et du p... 71 (32.9%)	
	Viewed a photo	0		
	Downloaded a document	30		
	Visited the Key Dates page	7		
AWARE	Visited an FAQ list Page	6		
	Visited Instagram Page	0		
	Visited Multiple Project Pages	46		
	Contributed to a tool (engaged)	18		
		* A single informed participant can perform multiple actions		* Calculated as a percentage of total visits to the Project

ENGAGED	216 AWARE PARTICIPANTS		TOP PROJECTS
		Participants	Participants
INFORMED	Visited at least one Page	216	Plan d'action du sport et du p... 216
AWARE			
	* Aware user could have also performed an Informed or Engaged Action		* Total list of unique visitors to the project

INFORMATION WIDGET SUMMARY



DOCUMENTS	TOP 3 DOCUMENTS BASED ON DOWNLOADS
12 Documents	32 Downloads
30 Visitors	9 Downloads
75 Downloads	5 Downloads
	Projet de Plan d'action 2018-2028 – Créer des initiatives de design actif (1.85 MB) (in French only)
	Public hearings program (in French only)
	Les promenades urbaines - dix exemples de design actif
FAQS	TOP 3 FAQS BASED ON VIEWS
1 Faqs	6 Views
6 Visitors	Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028
6 Views	
KEY DATES	TOP 3 KEY DATES BASED ON VIEWS
1 Key Dates	8 Views
7 Visitors	Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028
8 Views	

TRAFFIC SOURCES OVERVIEW

REFERRER URL	Visits
www.realisonsmtl.ca	135
ville.montreal.qc.ca	58
www.google.ca	21
www.google.com	7
m.facebook.com	5
petermcgill.org	3
villeintelligente.montreal.ca	2
www.facebook.com	2
android-app	1
e1.envoke.com	1
l.facebook.com	1
old.reddit.com	1
t.co	1
www.bing.com	1
www.cbc.ca	1

SELECTED PROJECTS - FULL LIST

PROJECT TITLE	AWARE	INFORMED	ENGAGED
Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028	216	71	18

ANNEXE 4

OUTIL INTERACTIF : SONDAGE

Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Realisons Montréal

SONDAGE - participez d'ici au 13 mai!

Nous voulons vous entendre!

Participez à ce court sondage afin de nous faire part de votre opinion. C'est simple et anonyme.

Les résultats seront analysés par la Commission et rendus publics dans son rapport de consultation qui sera déposé en août 2018.

MONTRÉAL – VILLE ACTIVE POUR TOUS

Je priorise 2 axes d'intervention du projet de Plan d'action : (Choose all that apply) (Required)

- Mettre en place des programmes de financement encourageant le transport actif, le sport et le plein air pour tous les citoyens
- Valoriser la pratique libre (non planifiée ou non organisée par un organisme ou une fédération) et les sports émergents (rugby, Ultimate frisbee, cricket, etc.)
- Favoriser l'accessibilité universelle et les sports adaptés permettant à toute personne, quelles que soient ses capacités, d'accéder à une installation sportive et de pratiquer un sport à la mesure de ses habiletés et préférences
- Favoriser l'accès aux installations sportives scolaires et municipales (cour d'école, terrain de balle, terrain de soccer, etc.)

En lien avec mes priorités « Montréal - Ville active pour tous » ci-dessus, je propose les actions suivantes :

MONTRÉAL – VILLE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS

Je priorise 2 axes d'intervention du projet de Plan d'action : (Choose all that apply) (Required)

- Faire la promotion du design actif
- Développer un réseau de plein air urbain intégré (réseau interconnecté d'espaces verts, de places publiques, de rues piétonnes et de terrains de jeu et de sport)
- Adapter l'offre d'activités récréatives estivales et hivernales aux changements climatiques
- Aménager et actualiser le réseau sportif extérieur (incluant les chalets de parcs)
- Intégrer le réseau du sport et du plein air urbains à la stratégie numérique

Note: Pour plus d'informations sur le design actif, le réseau de plein air intégré et la stratégie numérique, consultez la Foire aux questions.

En lien avec mes priorités « Montréal - Ville qui s'adapte aux changements » ci-dessus, je propose les actions suivantes :

À des fins de statistiques :

Je suis : (Choose all that apply)

- Femme
- Homme
- Autre
- Je ne veux pas répondre

J'habite à Montréal? (Choose all that apply)

- Oui
- Non

Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Realisons Montréal

Je fais le choix qui correspond le plus à ma situation : (Choose all that apply)

- Je travaille à Montréal
- J'étudie à Montréal
- Autre

J'appartiens au groupe d'âge suivant : (Choose all that apply)

- 14 ans et moins
- 15 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 64 ans
- 65 ans et plus

ANNEXE 5

OUTIL INTERACTIF : BOÎTE À IDÉES

<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Plus de lumières cyclistes et des pistes cyclables à sens unique de part et d'autre de la route</p> <p>Séparation des deux directions de vélos de part et d'autre de la route afin de sécuriser les dépassements à vélo; et de sécuriser les</p> <p>Lau Pinson 4 Votes</p>	<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Ping pong - suggestion d'aménagement</p> <p>Il faut mettre ces tables a l'abri du vent pour permettre le jeu. Prendre exemple sur l'espace pierre bourgeault, mauvais exemple au parc jarry. Merci! Plus de ping pong = fun!!</p> <p>Miche 3 Votes</p>	<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Encourager les pré-ados et les ados à bouger dehors</p> <p>Développer dans chaque parc des installations qui inviteraient les filles et garçons de 9 ans à 12 ans et de 12 ans et plus à bouger. À cette âge, il est connu que les garçons mais surtout les filles sortent de</p> <p>Allo 1 Vote</p>	<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Pratique libre des activités nautiques non-motorisées, sur les étangs de Montréal.</p> <p>Permettre la pratique libre des activités nautiques non-motorisées (kayak, canot, SUP, ...) sur les étangs des parcs de Montréal, et que ces étangs soient optimisés en</p> <p>VVV 1 Vote</p>
<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Ajouter plus de tables de ping pong dans les parcs. Dans des endroits protégés du vent et éclairés comme l'Espace Faubourg Québec. Le rêve!</p> <p>Plus de tables de ping pong</p> <p>Sarsenault 1 Vote</p>	<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Création de vagues de surf de rivière dans le fleuve Saint-Laurent</p> <p>Les sites de surf de rivière montréalais sont débordés et sont témoins de plusieurs enjeux. Créer davantage de vague pourrait ainsi réduire la pression sur les deux</p> <p>Christo 2 Votes</p>	<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Ancienne pente de ski de l'UdeM</p> <p>Que l'ancienne pente de ski alpin de l'Université de Montréal (station Édouard-Montpetit), demeure librement accessible aux nombreux planchistes et skieurs qui la fréquentent depuis longtemps, les</p> <p>VVV 1 Vote</p>	<p>IL Y A 2 MOIS PARTAGEZ</p> <p>Mise aux normes des installations de volleyball au parc Jeanne-Mance</p> <p>Aménagement des terrains de volleyball sur sable selon les normes afin d'offrir une installation sécuritaire aux participants et actuelle des événements pour les</p> <p>JP MTL 1 Vote</p>

ANNEXE 6

RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE

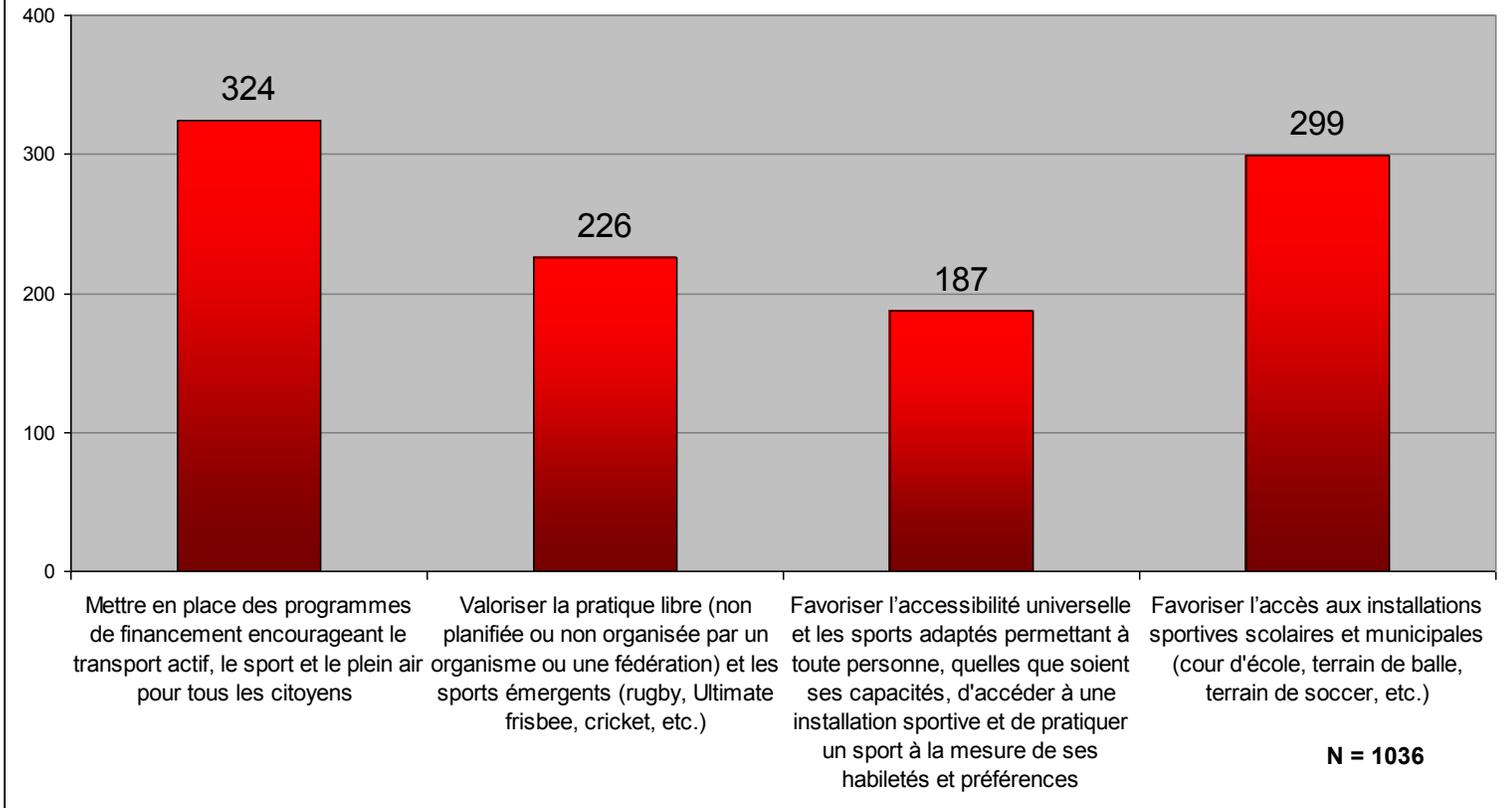
1- MÉTHODOLOGIE

- Sondage en ligne administré entre le 4 avril 2018 et le 13 mai 2018
- Plateforme utilisée : Engagement HQ – *Réalisons Montréal / Making Montreal*
- Contexte : Sondage d'opinion grand public sur les axes d'intervention proposés dans le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains
- Questionnaire élaboré par le Service de la diversité sociale et des sports, en collaboration avec la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
- Mis en ligne avec l'appui du Service des technologies de l'information
- 2 questions fermées de priorisation et 2 questions ouvertes portant sur :
 - Les actions à mettre en œuvre pour faire de Montréal une ville « active pour tous »
 - Les actions à mettre en œuvre pour faire de Montréal une ville « qui s'adapte aux changements »
- Une Boîte à idées offrant la possibilité de soumettre des suggestions précises quant aux éléments sur lesquels la Ville de Montréal devrait axer ses efforts pour « accroître la qualité et l'attrait du réseau du sport et du plein air urbains ».

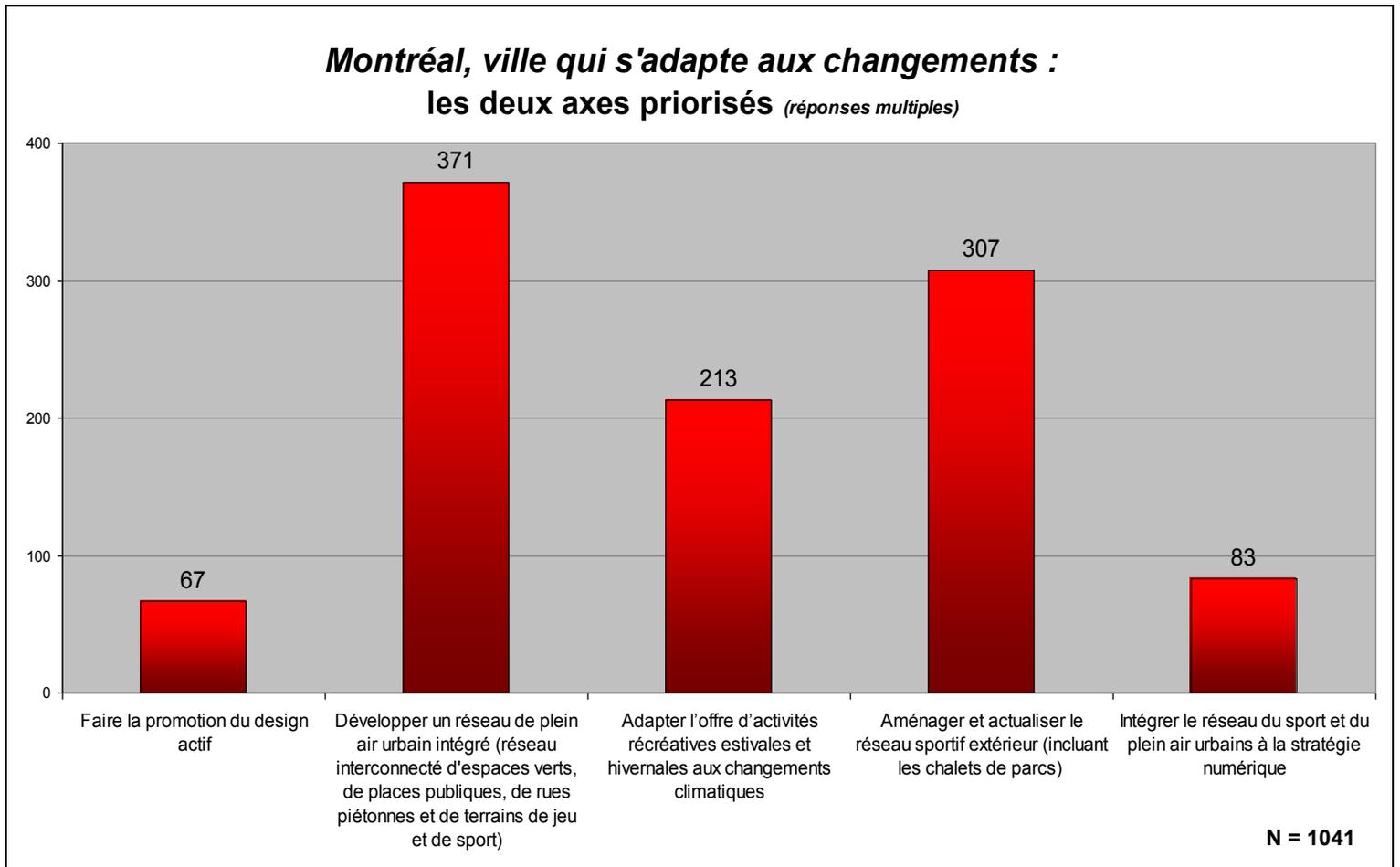
2- RÉPONSES AUX QUESTIONS DE PRIORISATION

Montréal, ville active pour tous : **les deux axes priorités**

(réponses multiples)



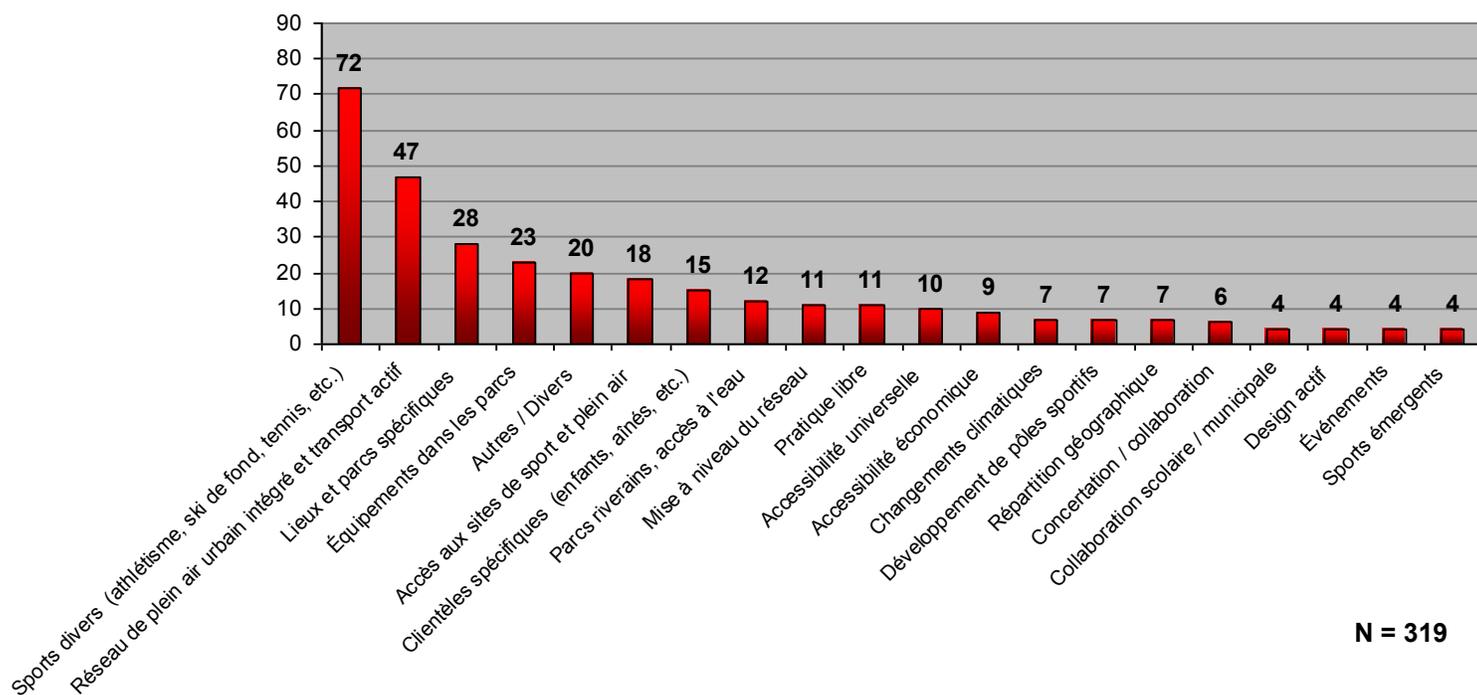
2- RÉPONSES AUX QUESTIONS DE PRIORISATION (suite)



3- RÉPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES ET PROPOSITIONS SOUMISES DANS LA BOÎTE À IDÉES

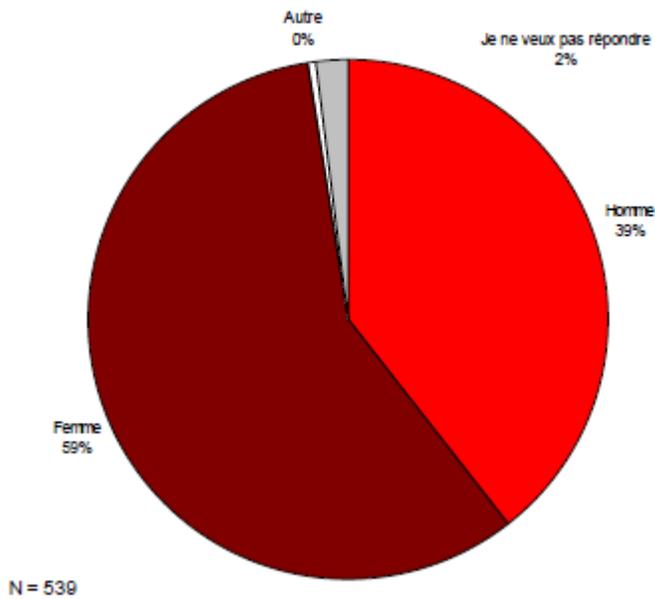
Propositions soumises en réponse aux questions ouvertes du sondage et dans la Boîte à idées

(nombre de propositions - classées par thèmes)



4- PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉPONDANTS

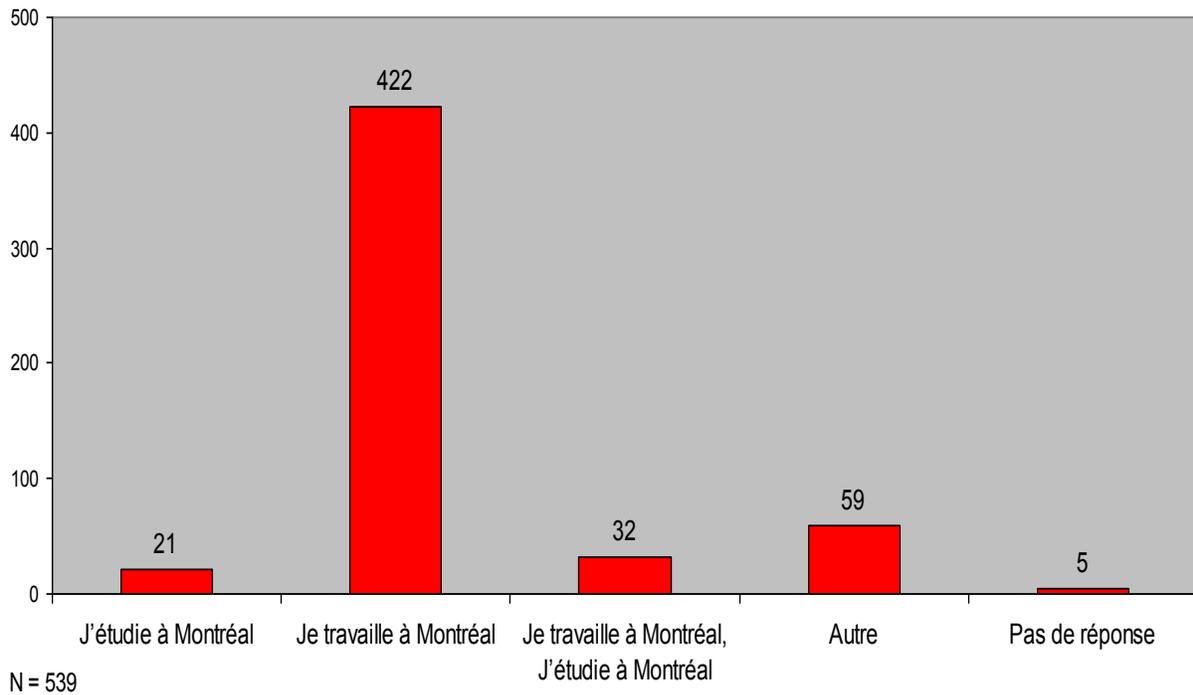
Je suis... (genre des répondants)



J'habite à Montréal

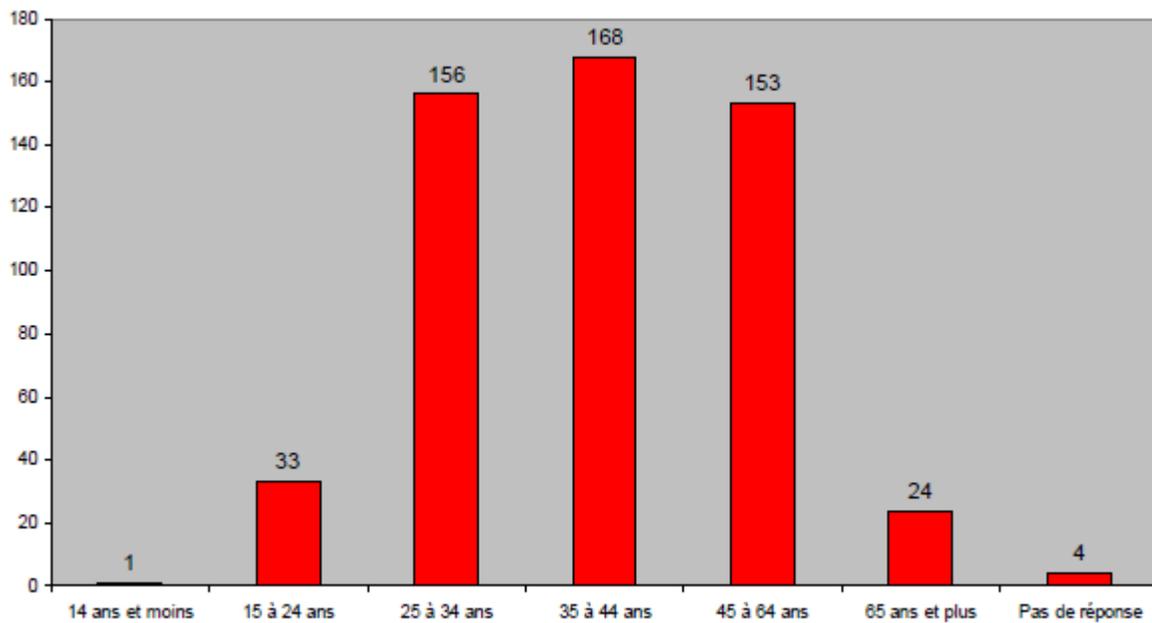


Situation des répondants



4- PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉPONDANTS (suite)

Groupes d'âge des répondants



N = 539